

## E

éā : v. *is*.

(h)e<sup>h</sup>ebenūs, -ī f. : ébène; (h)e<sup>h</sup>ebenūm, -ī n. : bois d'ébène; (h)e<sup>h</sup>ebenīnus (-neus), -a, -um. Emprunt au gr. ἔβενος, ἔβενον, qui lui-même provient d'une langue africaine. Non attesté avant Vg. M. L. 2816. Irl. *ebon*. Germanique : v. h. a. *ebēnus*.

ébriūs, -a, -um : ivre. Sens propre et figuré; souvent joint à *satur*, opposé à *sōbriūs*. Ancien, usuel. M. L. 2820. Germanique : v. h. a. *īwari*, d'où m. h. a. *īver*, et *sōbriūs* > v. h. a. *sūvar*.

Dérivés : *ēbriētās*; *ēbriācūs* (sans doute dans Labérius et sûrement dans la Vulgate) formé comme *merācūs* de *merus*, M. L. 2818, it. *imbriaco*, fr. *ivraie*, etc.; *ēbriolūs* (Plt.); *ēbriolātūs* (Labéri); *ēbriōsūs* (Cic.) formé d'après *uīnōsūs*; *ēbriōsūs*; l'existence des doubles *ēbriācūs*, *ēbriōsūs* a un pendant dans *herniācūs*, CIL XII 5695, *herniōsūs*; *ēbriō*, -ās (Macr.) et *ēbriāmen* « boisson enivrante » (Tert.); *inēbriō* (Plin., Sén.), M. L. 4389; *dēbriō* (Fulg.); cf. aussi 2819, *\*ēbriōnūs*.

Rapproché de *bria* « uās uīnārīūm » par les Latins, cf. Charisius, GLK I 86, 16. Le sens de *ēbriūs* serait « qui a vidé la coupe » (cf. *ēpōtūs*); mais *bria* est à peine attesté et à basse époque et semble tiré de *ēbriūs*. D'autre part, le rapport avec *sōbriūs* est évident, *sōbriūs* voulant dire d'abord non pas « sobre », mais « qui n'a pas bu, qui est de sang froid ». Le premier terme du composé est *sē*- ou *\*swe-* (cf. *so-cors*); en face de *ēbriūs*, il y figure, semble-t-il, une forme de timbre *o*, comme dans *extorrīs* en face de *terra*, *medi-tullīum* en face de *tellūs*. Il résulterait de là que *ēbriūs* serait ancien; mais on ne trouve ailleurs rien qui y réponde, et l'on ne peut faire sur l'origine de *ēbriūs* que des hypothèses non contrôlables.

*ēbulēlātūm* (*epocalūm*), -ī n. : *ungula caballīna* (Gloss.). Mot gaulois.†

*ēbulūs*, -ī f. et m. (*ebulūm*, -ī n.) : hièble, sorte de sureau. Le masculin remplace un ancien féminin; le neutre a sans doute désigné la baie avant de désigner l'arbre lui-même. Ancien (Caton). Il y a eu contamination de *ēbulūs* avec le mot gaulois correspondant *odocos* (M. L. 6039) dans les gloses *educo*, *ebucone*, etc. M. L. 2821. En dérivent : bret. *éol*, ags. *eofole*.

Dérivé : *ebulinūs*.

M. Niedermann, Mél. Meillet, 100, rapproche le nom baltique et slave du « sapin »; v. pruss. *adalle*, lit. *ēglē* (de \**ēdēlē*), v. sl. *jela*, tch. *jetla*. La forme de irl. *aidēn* « sapin » fait difficulté (v. Mikkola, IF 23, 126). Et le sens ne concorde pas, même pour le mot baltique et slave.

*ēbur*, -ōris n. : ivoire, objet d'ivoire. Ancien, usuel. Irl. *ebur*.

Adjectifs dérivés : *eburnūs*; *eburnēus*; *eburneolūs* (cf. *cornēolūs*); *eboreus* : d'ivoire. Le dernier adjectif a passé dans les langues romanes, où il a pris la place de *ebur*, fr. *ivoire*, M. L. 2817, d'où angl. *ivory*, etc.; *eburāus* (déjà dans Plt.; cf. *aurātūs*); *eborātūs* : ouvrier en ivoire.

*ēbriūs* est neutre comme les noms de matière : *aurum*, *argentūm*, *marmor*, *lignum*, etc. Sa déclinaison est sans doute calquée sur celle de *rōbur* et de *marmor*. Il est évident que les Latins ont connu l'ivoire avant l'éléphant, aussi ont-ils deux mots pour désigner les deux choses, mais *elephantus*, *elephas* se dénonce comme un emprunt récent, qu'on peut dater; v. plus bas, s. u. Le grec dit *ēphēc* pour désigner à la fois l'éléphant et l'ivoire. L'emploi de *elephas*, *elephantus*, au sens de « ivoire » en latin n'est qu'une imitation littéraire de l'usage grec (Vg., G. 3, 26; Ae. 3, 464; 6, 895).†

Évidemment emprunté, comme *ēl-ēphēc* (dont le premier élément est obscur); la forme la plus proche qu'on connaisse est égyptien *āb*, *ābu*, copte *ēbōu*, *ēbō*. On ne connaît ni l'origine du mot ni la voie par où il a passé en latin.

ēcē : v. *ecce*.

*ēcastor*, *ēdēpol* : par Castor, par Pollux. Formules de serment, devenues des jurons familiers servant à appuyer une affirmation ou une négation (cf. gr. *val* τὸν *Kάστορα*). *ēcastor* est réservé aux femmes, *ēdēpol* enclitique est souvent réduit à *pol*. On trouve aussi *mēcastor* (cf. *mehercules*); et les glossaires citent encore *ētūndū*, *ēquirīne* « iusiusurandum per Iunonem per Quirinum », non autrement attestés; cf. aussi *ēdi medi* « per Diūs Fidius » (Titin., frg. 8). Usités surtout dans la langue des comiques. — Le *ē* initial de *ēcastor*, *ēdēpol* rappelle celui de *equidēm* en face de *quidēm* ou de osq. *ētanā* ombr. *ētanū* en face de lat. *tantus*; le *-dē-* de *ēdēpol* est embarrassant; il s'y cache peut-être une forme très réduite du vocatif de *deiuos*, *deiuē*; *-pol* est un hypocritique de *Pollux*.

*ēcaudis*, -ē : v. *cauda*.

*ēcce* : voici, voici que. Implique souvent une idée de soudaineté ou d'imprévu. Ancien, usuel. M. L. 2822 (ēcce).

*ēcce* est fréquemment joint aux démonstratifs dans la conversation : *ēcillum*, *ēcillām*, *ēcistām*, e. g. Pl. Am. 778, *em tibi paterām*, *ēcam*; Mer. 434, *ēcillum uīdeo*; Au. 881, *fliam ex te uabes*. — *immo* *ēcillum domi*; Cu. 615, *certe* *ēcistām domi*. Ces formes renforcées du démonstratif ont fini par remplacer les formes simples, cf. *ēcce ista* = *ista*, Peregr. Aeth. 14, 2 et 3, *ēcce hic*, ibid. 15, 1, et ont eu une grande fortune dans les langues romanes; cf. fr. *celui*, *cet*, *ici*, *-ci*, etc. Dans

les composés *ēcca*, *ēcum*, *ēccam*, *ēccos*, il n'y a pas trace du *h* de *hūn-c*, *hōs*, *han-c*, qui est une addition secondaire (v. *hic*); il n'est pas évident que *ēcum* ne repose pas sur *\*ēkk-om*; mais *\*ēkk-hom* aurait abouti au même résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait double emploi).

*ēcum* a été de bonne heure considéré comme une sorte de particule démonstrative de même sens que *ecce*; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, *nam meū pater intus nunc est* *ēcum Iuppīer*. Cf. ital. *ecco*, M. L. 2824. A *ecce* se rattache : *ec-quāndō* (-ne); *ēquis*, *ēquī*; *ēquīnam*, *ēquālīs*, interrogatifs d'impatience ou d'insistance appartenant à la langue parlée, composés de la particule qu'on a dans *ecce*. *ēquis* veut dire : « voyons, y a-t-il quelqu'un? »; *ēquāndō* : « quand donc? ». Cf. *ēnūquām*. Plt., Mo. 906, *ēquid placēt?* | — *ēquid placēt me rogās?* *immo* *herde uero perplacent*. La scansion *ēquis* s'explique par la proclise, cf. Thes., L. L. V 2, col. 52, 80. Tend à disparaître dans la latinité impériale.

*ēcere* : particule de la langue familière « bon, voici ». Sans doute de *ecce* + *re(m)*. Étymologie populaire dans P. F. 68, 1 : *ēcere iūrisurāndū est, ac si dicatur per Cere-rem, ut ecastor edēpol. Alii ecere pro ecce positūm accipiunt*. Cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 34.

Le *ec-* se trouve toujours devant guttural, dans *ēquis* comme dans *ec-ce*, de sorte qu'on ne voit pas si la forme ancienne était \**ek-ke* ou \**et-ke*. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif osq. *ek-a-k-hanc*, *ek-i-k-hoc*, où *ek-* a le même rôle que *h-* dans lat. *hic* (v. ce mot); la formation de osq. *ekkum* « item » n'est pas claire.

Une particule *et-* ne se retrouve pas en italique; et aussi « n'tre pas en considération (cf. J. B. Hofmann, dans Thes. L. L. V 2, col. 52, 53 sqq.); le *ed* de ombr. *ēr-ek*, *ers-c*, en face de osq. *id-ik* « id », est évidemment *id*, plus ou moins altéré, comme on le voit par osq. *iz-ic*, ombr. *er-ek* « is », et n'entre pas davantage en considération ici. — Le second élément *-ce* est la particule enclitique *-ci*, connue par les démonstratifs et par divers adverbes.

*ēclēsīa*, -ēf. : assemblée. Emprunt à gr. ἔκλησις; attesté depuis Pline le Jeune, généralisé par la langue de l'Église dans le sens de « assemblée des fidèles, église (sens abstrait et concret, à concurrence *basilīca*) » et passé dans les langues romanes (*ēclēsīa*, v. B. W. s. u.). M. L. 2823. En celtique : v. irl. *eclis*, brit. *eglyrs*. Dérivé : *ēclēsiola*.

*ēchinūs*, -ī m. : v. *ēr*. M. L. 2825. Dérivés latins : *ēchīneus*, *ētūs*, -a, -um. — Cf. aussi *ēchīnāstrūm* « géranium » (Diosc.), de *ēchinūs* « nom d'une herbe piquante »?

*ēe-quis* : v. *ecce*.

*ēdēpol* : v. *ēcastor*.

*ēdō*, *ēs*, *ēdī* (*ēdīdī*, récent et vulgaire), *ēsum*, *ēsse* : manger (sens propre et figuré). Ancien présent athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin : ind. prés. *ēs*, *ēst*, *ēstur*, *ēstis*; impér. *ēs*, *ēstō*; inf. *ēsse*; ancien optatif *ēdim* (auquel se substitue *ēdam* à l'époque impériale).

Les formes athématiques ont un *ē*, par opposition aux

formes thématiques ; cf. Meillet, BSL 22, 163 et 23, 70. Cet *ē* s'est étendu à l'adjectif en *-to*, *ēsus*, qui a été formé secondairement. La langue a tendu à normaliser la flexion du verbe et à remplacer par des formes thématiques *ēdis*, *ēdit*, *ēdere*, etc., attestées dès le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, les anciennes formes. L'irrégularité de la flexion et le manque de corps des formes, en partie monosyllabiques, condamnaient *ēdō* à disparaître, et il a été concurrencé par des formes plus expressives et plus régulières, *mandere* (proprement « mâcher ») et surtout *mandūcāre* (déjà dans Pomponius). Toutefois, la forme à préverb plus longue et expressive, *comēdō*, que Pétone met dans la bouche des convives du festin de Trimacilon, et qui est fréquente dans la langue de l'Église (Ital., Vulg.), où elle traduit *κατεσθίω*, et jusqu'en bas latin, a survécu en espagnol et en portugais : *comer*, M. L. 2077; on sait, d'ailleurs, par *con-dūcō*, *com-mandō*, etc., que le préverb *com-* a joué un grand rôle dans le développement du roman. V. Thes. V 2, 100, 16 sqq. Ernout, *Aspects*, p. 155; B. W. sous *manger*.

Dérivés et composés : *ēdāx* : vorace, *ēdācītās*; *inēdāx* (Gloss.); *ēdō*, -ōris m., Varr. ap. Non. 48, 19; *ēdūlus* glosé *comēstor*, *consumptō*, formé comme *bibūlus* (cf. *ficēdūla*, s. u. *ficū*) et peut-être *ellūm* (de *ellūm?*) : *coēclarūm* (Gloss.); *ēdūlīs*, d'où *ēdūlīs* n. pl. « comestible(s) », sur lequel a été refait à basse époque *ēdūlīum* (cf. *cuppēdīa*, *cuppēdīum*); *ēsōr*, -ōris m. (Front.); *ēsūs*, -ūs m. (de \**ēssūs*) le manger », employé surtout au datif *ēsūlī esse*, *ēsūlī condī* (\**ēsūlī* n'est pas attesté; *ēsōr* ne semble exister que dans Fron-ton); *ēsūlō*, -ōs (ēss-), fréquentatif archaïque (Plt., Caton); *ēsūlō*, -ōs (ēss-), *ēsūlī* : avoir faim, M. L. 2918 a; *ēsūrīs*, -ēf. (tardif); *ēsūrīlīs* (Plt.); *ēsūrīlō*, -ōr (Martial).

*ēsca*, -ae f. : nourriture; dans la langue des pêcheurs « amorce, appât, éche »; sens qu'il a gardé dans les langues romanes. M. L. 2913. Adjectif composé : *ēsēcūs* (v. ce mot). *Edūsa?* : v. ce mot; *ēscālīs* (époque impériale), *ēscāriūs* (Plt., Varr., Plin.), cf. P. F. 67, 27, *ēscāriūs mensae uocantur in quibus homines epulantur*. *ēscāriūs* est demeuré en logodorian au sens de « jabot, gésier », M. L. 2915; le dérivé \**ēscāriola* a donné le toscan *scariola*, d'où provient le fr. *escarole*, M. L. 2914; *ēsculentūs* (cf. *sūculētūs*, *faeculentūs*, etc.) « bon à manger, nourrissant »; *ēsculentā* : *pin-gēdō* (Gloss.); *ēscifer* (Paul. Nol.); *ēscō*, -ōs (et *ēscō*, -āris) (Solin); *ēscātilīs* (Tert.); *adēscō*, -ōs (tardif), M. L. 163; *inēscō*, M. L. 4392; |

*in-ēda* f. : privation de manger (ancien, classique). Les formes verbales à préverb, peu usuelles pour la plupart, n'offrent pas le passage de *ē* à *i*:

*ēdedō* : se mettre à manger, par suite « ronger, dévorer ». — Surtout employé au participe *ēdēsus*; *amēbēstrīx* (Plt., Cas. 778?; Amm. 29, 3, 9); *comēdō* : manger entièrement, dévorer; *comēdō*, -ōris « qui sua bona consumit » (et *comēdūs*, -ōf., cité par P. F. 50, 29 à côté de *comēdō*); *comēstor*, -ōris m. (*comēstōr* d'après le féminin *comēstrīx*, *comēssor* d'après *comēssārī*); *comēstor* a entraîné à son tour *comēstūs*, *comēstīō*, -ōnis, *comēstūra*, *comēstīlīs*, -ē (tous tardifs, sauf *comēstūs* : Itala, Gaius, Isid., etc.), M. L. 2078 b; *ēxēdō* : dévorer; *ēxēsor* (Lucr.), \**ēxēdō*, -ōnis, M. L. 3000 a;

*excomedō, -comestīō* : rare, tardif : Chir.; Hier., Orib.); *peredō* : consumer, dévorer. *Peresia*, cf. F. 236, 24, *Peresiam et Bibesiam Plautus* (Curc. 444, *Perbibesiam codd. Plt.*) *finitū sua consuetudine, cum intelligi uoluit cupiditatē edendi et bibendi; obedō* : usité seulement au participe *obēsus* (v. ce mot); *subedō* : ronger, miner.

La racine \**ed-* « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : \**ed-*, conservé dans hitt. *ed-*, gr. *ἔδευνται*, *ἔδει* (de *ἔδειν*), *ἔδει* (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que *ἔδω*), dans le futur grec *ἔ-δομαι* (ancien subjonctif), dans l'imperatif hom. *ἔδει* « mange », sur lequel a été fait *ἔθει* et, avec passage au type thématique, got. *itan* « manger », \**ed-* dans lit. *é-mi*, *é-t-i*, v. sl. *émi* (d'où *jam!*), *éti* (d'où *jastij*); \**ed-* dans arm. *utem* « je mange » (passé au type thématique). L'a de skr. *ad-mi* « je mange » peut reposer sur *e* ou sur *o*. Le vocalisme *o* ne figure que dans le nom grec de la « dent », *δόντων*, *δόντων* (ancien participe); la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine; v. *dēns*. A en juger par lat. *edunt* (sur lequel ont été faites les formes thématiques *edō*, *edimus*) et par *edim* (ancien optatif), par hom. *ἔδονται*, par skr. *ddanti* « ils mangent », optatif *adyāt* « il peut manger », le vocalisme à *e* a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. — Le verbe \**ed-* n'est conservé en celtique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : *édi* ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des prétérits : *got. at, etum*; v. h. a. *az*.

En celtique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen, *V. G. d. K. Spr.*, II, p. 559, attribue à la racine *\*ed-* certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. *éscā* rappelle lit. *édesis* « nourriture des animaux ». Mais lit. *éskā* « appétit », *éskūs* « glouton » sont des formations désidératives tout autres que *éscā*. Formation parallèle, peut-être d'après *éscā* : *pōsca*. Cf. peut-être v. h. a. *az* « charogne ».

*éddō* : v. *dō*.

*éducō, -ās, -āui, -ātum* : éléver (un enfant), instruire, former. Ancien, usuel.

Dérivés : *éducātor, -tiō, -trix* (classiques); *éducātūs, -ūs* (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de *ducō*, -*is* de sens duratif; attestée seulement en composition (comme *\*cupō* dans *occupō, -pellō, -ās* dans *ap-pellō*). La spécialisation de sens l'a détaché de *ducō*.

*Edusa(ū?)* : nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à *Pōtina*, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de *edō*, *edūlis* comme *Pōtina* de *pōtiō*. Variantes tardives : *Edūla*, *Edūca* (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement

(par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. Altheim, *Rōm. Rel. Gesch.*, I, 78.

*effāfīlōtūm* : *exertum, quod scilicet omnes exerto brachio sint exflati, i. e. extra uestimentum filo contectum*, P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec *b* : *exflabuero, exflabūbi* à côté de *effaflatus*, et aussi avec *p* : *expapillato*, sous l'influence de *papilla*. Se trouve dans Plt., Mi. 1180 (*exfaflato* est la leçon des manuscrits palatins; l'Ambrosianus semble avoir *expapillato*, mais la lecture est très incertaine). V. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. Forme et sens obscurs.!

*effū(t)tiō* : v. *fūtis* sous *fundō*.

*egeō, -ēs, -ūl* (rare), -*ēre* (pas de supin, mais Tert., adu. Marc. 4, 24, a un participe futur *egitūra*) : être dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans Plt. et Tér.); être privé de, avoir besoin de, manquer de (suivi du génitif et de l'ablatif); un exemple avec *quām* dans Plt., Men. 121). Pour le sens, cf. Senn., ad Luc. 9, med., *sapiens egēt nulla re; egere enim necessitatis est*, et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine, mais d'un emploi plus rare dans la langue impériale (voir le tableau comparatif des emplois de *egeō, careō, egēns, indigēns* dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.). Non roman.

*egēns* « qui manque de » de \**egēs-nos, egēstās* « manque, besoin » (cf. *terrēnus, terres-tris* et *tempus/tempestās*) semblent supposer un ancien neutre en -*es* : \**egō, egēstās* ne peut avoir été formé sur *egēns*, dont le dérivé devrait être *egēntia*, qui n'est attesté qu'au v<sup>e</sup> siècle après J. C. (d'après *indigēntia*?). De *egēstās* dérive \**egēs-tūs* (bas latin), cf. *quaestuōs*.

Composés : *indigūs*, adjectif poétique (Lucr., Vg., Luc., Tac.), de \**end-ego-s*, avec le même maintien du préfixe \**end-*, *ind-* que dans *indipiscor, indaudīs* (peut-être d'après *prodigūs*?); un doublet *indigēs* est conservé dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 46, 193, *cum aetate exacta indigēm | liberum lacertās (indigēm d'après inopem?)*; *indigēs*, qui a parfois le sens dérivé de « sentir le besoin de, désirer »; le participe *indigēns* s'emploie substantivement : *indigēns* « les indigents » (Cic.); *indigēntia*, mot cicéronien; *indigūs* (Apul., Paul. Nol.), sans doute d'après *exigūs*, rattaché faussement à *egeō*.

Présent en -*eō* indiquant l'état (type *manēō, careō*), ce qui a entraîné le perfectum en -*ui*. — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. *ekla* « manque », v. h. a. *eko-rēdo* « seulement ». Osq. *egmo* de \**egmā* « rēs » est très incertain : sens premier « rēs necessaria », d'après *χρῆμα*.

*Égeria, -ae f.* : nom d'une nymphe qui par calme, tour étymologique a été rapproché de *égerō* (d'où l'initial peut-être secondaire et qui permettait au nom d'entrer dans l'hexamètre); cf. P. F. 67, 25, *Egeriae nymphae sacrificabant praeognantes, quod eam putabant facile conceptum alio egere*. Sans doute étrusque, comme *Camēnae*, ou « sabin ».

*egō* (sal. *eko, ego*). Nominatif du pronom personnel de la 1<sup>e</sup> personne du singulier. Les autres cas sont formés sur un autre thème : gén. *mei* (génitif de l'adjectif possessif *meus, -a, -um*), dat. *mihi, mī*, acc. *mē(d)*, ab-

Cf. *oi*; et *heu, heu*. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi *a(h), ò, hui*, etc.

*ehia (heia)* : ah! oh! hein! allons! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. *ετα*.

*éierō* : v. *iūs, iūrō*.

*éiulōd (eiulōd), -ās, -āre* : se lamenter (absolu), déplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de *ei*, cf. *ululō*; et le gr. *αιται, αιτάω*.

Dérivés : *éiulātiō, -tus, -ūs; eiulābundus*, etc.; *éiulitō, -ās* (Lucil.).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

*élect(u)ārium, -I n.* : électuaire. D'après Keller, *Lat. Volksetym.* 74, serait un emprunt au gr. *ἐκλεκτόν* (Hippe., Diosc.) (cf. *ekligma, eligmatum de ἐκλεγμα*), rapproché et dérivé de *electus* sur le type *sanctus, sanctuārium*. M. L. 2838; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. *ἐλατήριον* « laxatifs » (transcrit *elatērium* chez Marcellus Empiricus, 31, 3, qui l'explique par « *sucus cucumeris siluatici* »). Un doublet *elactuārium* est à la base de l'ital. *lattuvaro* et de l'emprunt allemand *Lattwärge*, m. h. a. *lattwärje*. *Elactuārium* serait un contre-pel pour *\*elatuārium*, dû au fait que le latin vulgaire *-ct-* s'était assimilé en *-u-* et que l'étymologie populaire rapprochait le mot de *lac, lactis*. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. *ἐκλεκτόν*.

*élégāns* : v. *legō*.

*elementum, -I n.* (surtout au pluriel *elementa, -ōrum*) : 1<sup>e</sup> principes, éléments; 2<sup>e</sup> connaissances élémentaires, rudiment; 3<sup>e</sup> lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique; non attesté avant Lucrece et Ciceron. De la gall. *el-ſen* « élément », bret. *elven* « étincelle ».

Dérivés : *elementārius, elementicius* (tous deux d'époque impériale); *colementātūs* (Tert.).

*Elementum* recouvre dans tous ses emplois le gr. *οτοχεῖον*, qu'il traduit; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, *illa initia, et ut e Graeco ueriam, elementa (= οτοχεῖα) dicuntur*. Or, *οτοχεῖον* signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. *οτεῖχω, οτοχοῖς*), puis rangée de lettres, *τὰ οτοχεῖα*; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, *ut uerbis elementa uidemus*); puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, *Elementum*. Cette similitude absolue de sens entre *οτοχεῖα* et *elementa* a amené à supposer que *elementum* serait dérivé de *LMN*, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par *\*elephantum* « lett. d'ivoire » (de *έλέφας*) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans *Melerpanta*; de *Βελεφρούητης?*) et repris par Vollgraff, Minem. 1949, p. 89 sqq., est indémontrable; mais la conservation de *e* devant *le* (où *l* était vélaire) n'est pas favorable à une origine pro-

prement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

élémosina (*elec-*), -ae f. : aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλέμοσινή; latinisé. D'où *élémosinarius* : qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, \**alemósyna*, \**alemósina* (d'après *al-*?); v. h. a. *alamuosan*; irl. *almsan*; brit. *alusen*.

elephantus, -i (puis *elephās* et *elephāns*, -antis) m. : 1<sup>e</sup> éléphant; 2<sup>e</sup> « ivoire », et aussi « éléphantiasis »; 3<sup>e</sup> nom d'un poisson de mer ou d'un céétacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. *Elephantus* est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἐλέφαντος de gr. ἐλέφας (cf. *abacus*), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus; les Latins, faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase *Lūca bōs*; cf. Varr., L. L. 7, 39. Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé couramment avec *ebur* (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Samonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italien et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis; cf. *Lucr. 6, 1114, est elephas morbus qui propter flumina Nīli | gignit Aegyptio in media neque præterea usquam*. — *Elephantus* est la forme la plus anciennement attestée; puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : *elephās* ou *elephāns* (comme *adāmāns* à côté de *adāmās*). Les dérivés *elephantinus*, *elephantiasis* (d'où irl. *elefent*) sont aussi purement grecs; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : *elephantia*, *-tiarius*, *-tiacus*, *-tiōsus*.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. *olifant*, v. ital. *lio(n)fante*, prov. *olifan*, *aurif(l)an*, M. L. 2841; de même irl. *elefaint*. En pénétrant dans les langues germaniques, *elephantus* a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. *ulbandus*; v. h. a. *olbanta*, v. angl. *olend*, etc. — Il est curieux, cependant, que toutes ces formes présentent un *o* qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. *oleum* de ὄλαι(F)ον), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite; des faits de ce genre se retrouvent; ainsi *\*urulare*, sur quoi repose fr. *hurler*, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans *ululare* surprend. Cf. aussi *adimās* en face de *adāmās* (terme technique, comme fr. *olifant*), rom. *comperare* et *\*seperare* (sous *parare*), etc.

élīx, -ieis f. (surtout au pluriel; un exemple de singulier dans *Ov.*, M. 8, 237) : canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif : *elicatores* : ὑδροσχόποι (Gloss.). V. *colliciae* et *liquor*; et *lax*.

elleborus, -i (*hell-*) m. et *ellebororum*, -i n. : emprunt au gr. Ἐλέβορος (Ἐλά). Le terme appartient à la langue médicale; le mot latin correspondant est *uērātrūm*. M. L. 2850. Passé en breton : *elvor*.

Dérivés latins : *elleborō*, -as; *elleborōsus*; fr. *ali-*  
*boron*.

ellum, *ellam* : tiens, le voici; s'emploie comme *eccum*, dont il est synonyme; cf. Plt., Cu. 277-278, *parasitum tuom | ideo currentem — ellum — usque in platea ultuma*. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de *\*en-lo-m*; les formes romaines attestent un *e* ouvert, donc bref. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'*e* de *ell* est dû au monosyllabisme; l'*e* aurait subsisté dans *\*en-lo-*. Mais *ellum* peut avoir une autre origine (de *\*em-illom* > *\*em-(il)lum* > *ellum*) et l'*e* de *en*, être ancien.

ellychnium, -i n. : mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἐλλύχνιον, correspondant à lat. *lināmentum*, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec *lūceō* (*linulum* dans Apicius); cf. M. L. 2852, *\*lūcīnium*.

élögium, -i n. : 1<sup>e</sup> semble être le gr. ἐλέγειον transformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'*e* initial au préfixe *ē* et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec λόγος et *ēloquī* (cf. *antelögium* = πρόλογος, Plt.), *ēlogia Solōnis* « les distiques de Solon », d'où « épitaphe » (en vers; déjà dans Caton); 2<sup>e</sup> courte forme (d'où *ēlogiō*, -as, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec *eulogia*; v. B. W. sous *ēloge*. Les mots relatifs à l'élégie, *ēlegia*, *ēgōn*, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -a, -um (quantité inconnue) : -m significat *languidum ac semisomnum*, uel, ut alii uolunt, *alucinatorem et nugaram amatorem, siuā halūnem* (?) i. e. *hētērno uino languentem, quod ἔωλον uocant* Graeci, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, à une forme *helucum*. Ne figure guère que dans les glossateurs; cf. Gell. 4, 19, 1; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloatius Verus rapprochant *elucus* de *alucinor* : *alucinari factum scripsit ex eo quod dicitur Graece ἔλων, unde elucum quoque esse dictum putat a littera in e uersa, tardidatē quandam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu uenit*. Cf. *helluor*?

ēlutiō : v. *ēluō*, sous *lauō*.

em : v. is.

em : particule « tiens »; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de *ēmō* (au sens ancien de ce verbe); cf. Plt., Capt. 859, *cedo manum*. — *em manum* « donne ta main. — prends-la », où *em* correspond à *tene* qu'on lit v. 838; « *em* », *hoc cum gestu offerentis dicitur*, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à *tibi* : « tiens, voilà pour toi! ». Joint à *ille*, *illīc*, s'accompagne d'un geste démonstratif : Plt., Merc. 313, *si umquam uidistis pictum amatorem, em illīc est*. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de *hem* et de *ēn*. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques; supplante par *ēn* (avec laquelle on l'a confondu) et *ecce!*

embractum : v. *imbractum*.

embrimūm, -In. : sorte de coussin ou de matelas (Casien; Gloss.). Bas latin.

embroca (in-, im-), -ae (embrocē) f. : pansement hu-

midé. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. ἐμ-  
βροχή; de là *embrocō*, -as.

emem : v. is.

ēmineō : v. *minaē*.

ēminus : v. *manus*.

ēmō, -is, ēmī, ēmptūm, emere : sens premier « prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66, 21 : *emere, quod nunc est mercari, antiqui aciebant pro sumere*; cf. 4, 30, *abemito significat demito uel affero: emere enim antiqui dicebant pro accipere*; 332, 30, *redemptores proprie atque antiqua consultudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum <αγα> præbendum condicant efficerantque, tum demum pecunias accipiebant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur: at hī nūc dicuntur redemptores, qui quid conduserunt præbendum utendunq; Ce sens est conservé dans *em* et dans les composés : *adimō*, *cōmō*, *dēmō*, *dirimō*, *eximō*, *interimō*, *perimō*, *prōmō*, *sūmō*. Cf. aussi *praemium*. A l'époque historique, *ēmō* apparaît spécialement dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à *uendō*, par une restriction dont on retrouve l'analogue dans le fr. *acheter*, *de accipere*, et aussi dans le gr. λαζάριον (cf. Aristoph., *Pax*, 1263, etc.). Une fois que *ēmō* eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaît plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parfait en -sī : *cōm̄psī*, *dēm̄psī*, *prōm̄psī*, *sūm̄psī* (au lieu de l'ancien *surēmī*) en face de *adēmī*, etc. C'est *capio* qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. *præhendō*; cf. *uideo* : *-spicidō*).*

A *emere « acheter »* se rattachent les dérivés : *ēmāx* (opposé à *uendāz* adj. : qui aime à acheter; *ēmācas* f., *ēmōptō*, -tiō, *-tiōnālis*, *-tōrius*; *ēm̄ptus*, -is, *-tīcius*, *-tiūs*; *ēm̄ptūs*, -as (rare, époque impériale, sans doute d'après *uendō*, classique et usuel), *ēm̄ptūrō*, -is et les composés : *coemō*, -is, -ēmī, *-ēmptūm* (*coem̄pto* avec apex sur l'*e* dans le Mon. Ancy. III 11): *acheter* (où la préverbale marque l'aspect « déterminé »), noter *ēm̄ptōnālis* dans Plt., Ba. 976; *ēm̄ptō* : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari; *redimō* : racheter, prendre à ferme, affermer; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144; *redēmptō* (= *condūctō*), *redēmptō* (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « redempteur », M. L. 7142; *redēmptūra* (époque impériale); *redēmptō*, -tiō, -as.

A *emere « prendre »* se rattachent, au contraire : *abemere* : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par *dēmō*, cf. plus bas, et *adimō* : « prendre à soi », puis « enlever »; dérivés tardifs : *adēm̄ptō*, *adēm̄ptōr*; *cōmō*, -is, *cōm̄psī*, *cōmptūm*, -ere : sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif *cōmptus*, e. g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif *cōmptūs*, -is, 3, 845; cf. aussi P. F. 35, 18, *cōmptūm genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant*. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer »; c. *capillōs*, *comam* (peut-être *comā* et *comāns* ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens); de là « bien peigner »; et

par extension de sens, « orner, embellir »; *cōmptūs* « bien peigné, soigné » et son contraire *incōmptūs*, traduisant κομψός et ἀκομψός, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel *cōmptūs* au sens de « tresses, chignon », 1, 87, *cui simul infula uirgineos circumdata cōmptūs*; cf. \**comptāre*, M. L. 2107; *comptāre*, 2982; *dēmō*, -psī : enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, *quae ex arboribus dēmpta*), puis simplement « enlever, retrancher, ôter »; *dēmptō* (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église); *dēmīa* dans *uindēmīa* et dans le composé plautinien *uirgidēmīa*; *— dirimō*, -ēmī : séparer, disjoindre, dissoudre; et par suite « interrompre, remettre » (= *differō*) ou « détruire »; *dirēmptūs*, -ūs m. : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71); *dirēmptō*, -tor (bas latin); *eximō*, -ēmī, *-ēmptūm* (d'où \**exemptāre*, M. L. 3004) : mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever »; délivrer. En parlant du temps : *eximere diem*, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : *eximius* (= ἔξοχος, ἔξαπτος) : mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de paire ». Peut-être à l'origine terme rituel : P. F. 72, 3, *inde dici coeptum, quod in sacrificiū optimum pecus e grege eximebatur, uel quod primum erat natum*. Conservé en gascon; cf. M. L. 3017; *eximītās*. Autres dérivés : *ēm̄ptō*, -tor, *ēlīs*, *-tūs*, *-ūs* (Vitr.); *exemplūm* : v. ce mot; *interimō*, *interemō*, *-ēmī* : détruire, faire péir (cf. *interficiō*). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : *interēmptō*, -trīx, -tīō, *-tībīs*; *perimō*, *peremō* : détruire (cf. *perdere*), Fest. 236, 7, *perēmēre Cincius in libro de uerbis priscis ait significare idem quod prohibere*; at *Cato in libro qui est de militari pro uitiae usus est*. Dérivés : *perēmptālis*, adj. de la langue augurale : *-a fulgūra*, cf. Fest. 236, 19, 284, 12; *perēmptō* (St Aug.), -tor (latin impérial); *perēmptōrīus* : 1<sup>e</sup> qui détruit; 2<sup>e</sup> dans la langue du droit « pérémptōrīus », *perēmptōrīum edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perēmēt discepitationem, h. e. ultra non patetetur aduersariū tergiuersari*, Dig. 5, 1, 70; — *prēmūm* : v. ce mot;

*prōmō*, *prōm̄psī*, *prōmptūm* : mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où : *prōmō*, -i m. : dépensier, économie (qui va chercher les provisions, cf. *condūs*). Les formes *prōmō*, -i, *prōmō cella* (Tert.) « garde-manger » sont secondaires; *suprōmūs* (Plt.).

*prōmptūs* : tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à *parātus*), dispos » et « agile, rapide, prompt ». M. L. 6776.

Dérivés et composés : *prōmptō*, -as (Plt.), fréquentatif de *prōmō* « distribuer »; *prōmpt(u)āriūs* : relatif au garde-manger, d'où *prōmpt(u)āriūm* n.; *prōmptūlūs* (St Jér.); *prōmptūdō* (tardif). De *prōmptūs* : *imprōmptūs* (époque impériale, rare);

*prōmptūs*, -ūs m. : usité seulement dans l'expression *in prōmptūs* (esse, habere, gerere, etc.) « à découvert, à portée de la main »;

*exprōmō* : produire, faire connaître, faire éclater; *sūmō* : v. ce mot.

L'ombrien a emantur « accipiantur » et, sur une borne, *emps* « *emptūs* » (emprunté?); l'osque à *perēmēt* « *perimet* », *perēmūt* « *perēmerit* », au sens de

inhibere; et *peremust* « percéperit »?, sens douteux, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de *emō*: *air-fo-emin* « je sais », etc. — Les formes slaves et baltiques indiquent un ancien présent athématique; car le présent à la vocalisme radical zéro, avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter »: acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. *imō* « je prends »; et *vūz-imō* « j'enlèverai », lit. *imū* (inf. *imū*, cf. v. pruss. *imt*) « je prends »; le vocalisme « se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. *jemijo* « je prends » (cf. v. pruss. *imimai* « nous prenons »). Il y a chance pour que la forme *ēmī* du *perfectum* soit une création relativement récente, comme *ēdi*, et dès lors le type *sūmp̄i* n'aurait rien de surprenant; toutefois, le lituanien a *ēmē* « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de got. *niman* « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. *vēwō* « je partage » pour le sens), on peut admettre que *n-* y serait le reste d'un ancien pré-verbe *\*ni* (qui se retrouve dans v. h. a. *nidar* « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent; le lette-*a*, de même *ñemu* « je prends », avec *ñ* caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

**émolumentum** : v. *molō*. En dernier lieu, Benveniste, *Latomus*, 1949, p. 3-7.

**empaestatus**, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de *ép̄atōtōs*; d'où *imp̄estātor* (Inscr.).

**emplastrum**, -i n. : terme médical emprunté au gr. *ép̄astōrōs*. Un doublet *emplastrā* f. est attesté, ainsi que les dérivés *emplastrō* (*im-*), -ās, *emplastrātō*, -tor, *emplastellum* (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863; et v. h. a. *pflastar*.

**ēmungō** : v. *mungō*.

**ēmussitāta** : v. *amussis*.

**en** : v. *in*.

**ēn** : même sens que *ecce*, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif; Vg., B. 5, 65, *en quatuor aras* | *ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phœbo*. On trouve à l'époque impériale *en ecce* réunis. En s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques : Vg., Ae. 1, 461, *en Priamus*; 612, *en ego uester* | *Ascanius*; on le trouve dans des interrogations pressantes: Vg., Ae. 6, 346, *en haec promissa fidēs est?*; aussi est-il souvent joint à *unquam usquam*, cf. P. F. 66, 27, *ēnumquam glosé equando*, cf. gr. *ē note*. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, *en* rend l'ordre plus vif: *ēn age, ēn agendum, ēn aspice* (Ov., Am. 1, 8, 31; cf. gr. *ēn idōu, ēn(ðe)*; avec le futur, *ēn* joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. *ē note*; cf. Vg., B. 1, 68; 8, 6. M. L. 2866.

A en juger par *ēlum* (v. ce mot), l'ē de *ēn* résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de *ēlum* est douteuse et la longue de *ēn* peut être ancienne (gr. *ēv*).

**encaustus**, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr.

**ēp̄auōtōs**. Le neutre *encaustum* (*encaustum*) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. *encautārii libri* « archives publiques », Cod. Theod.); de là le sens général de « encr. » (v. fr. *enque*) pris par le mot dans les langues romanes (à *ētē* de *atrāmentū* et de *tincta*). M. L. 2869 et B. W. sous L. 2868, *encausticus*, et 2870, *\*encautūre*.

**endo** : v. *in*.

**ēnim** : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmatif, en général placée après le premier mot principal de la phrase (cf. *etenim*, comme *atāmen*), mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particulière, e. g. Plt., Tri. 1134, *enim me nominas* c'est bien *enim*..., ou même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ae. 8, 84, *in litorē conspicuit sus, | quam pius Aeneas tibi enim ibi, maxima Iuno, | mactat*, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, *biūum nobis enim ad culturām dedū natura*; 2, *praef. 1, ut ruri enim*, sans raison apparente. Souvent joint à des adverbes de sens voisin, *certe*, *nempe*, surtout *uērō*, d'où les formes renforcées *enimūrō*, *uērōmenimūrō*. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, *has non sunt nūgæ, non enim mortuælia*. *Enim* est usité de tout temps, mais pas plus que *nam* n'a subsisté dans les langues romanes.

L'osque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente *ē* ou *i*, *ē* in *im*, *inim*, *even* au sens de « et », qui s'exprime par *et* en latin et en ombrion; de même, pél. *inom*; l'ombrion a *aine*, *enem* et *enu*, *enom*, *ennom* (aussi *enume*, etc.) au sens de lat. *tum*. Il ressort de là, d'une part, que le sens de *enim* est dû à un développement latin (du reste, *enim* se place autrement que les mots osques et ombrions, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes); de l'autre, que *enim* est apparenté à *nunc-c*. C'est une particule du groupe de *nunc*, *nam*, *nem-pe*, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. *ener* « celui-là », arm. *na* « celui-là », v. sl. *onū* « celui-là », etc. — Le passage de *\*enem* à *enim* s'explique par le caractère accessoire du mot; cf. *ūdecim* en face de *decem*. Le vocalisme *e* est conservé dans *nempe*. Pour l'*e* initial, cf. osq. *e-tanto*, gr. *ē-xēvō*, etc.

**ēnnam** : *etianne*, P. F. 66, 23. Sans autre exemple; sans doute corrompu; l. *en iam*?

**ēnocilis** (Gloss.). Déformation de *ēt̄xēlōc*: anguille. *ēnōs* : v. *nōs*.

**ēns**, *entis* : participe présent supposé de *sum*, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : *Graeci autem participio utinam substantiuo (scil. óv)... quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus deficeret participii frequens. Quamuis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », « potens ».* En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantif *entia*; dans les deux passages de Quint.,

I. O. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire *et queentia*, *ut queens*, et non, comme les anciens éditeurs, *atque entia, ut entis*, v. l'édition de Radermacher, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire *τὸ δύναται*, *τὸ δύναται*, et le substantif correspondant à *οὐδεῖται* est *essentia*; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de *sum* est *-sēns*, usité seulement dans les composés tels que *ab-*, *prae-sēns*; *Consentēs* est douteux; et si *sōns* « coupable » est l'origine un participe de *sum*, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. V. *essentia*.

**ēnsis**, -is m. : épée. Même sens que *gladius*, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme *ēnsifer*, *ēnsiger* (imitation du gr. *ξiphōn*, désignant Orion), *ēnsipōtēs*. Diminutif : *ēnsiculus* = *ξiphōtōs* (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'aït pas passé dans les langues romanes. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent; *ēnsis* a été supplanté par *gladius*, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romanes la concurrence de *spatha*, qui est grec; cf. M. L. 8128; Couissin, *Les armes romaines*, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. *asīh* « épée » et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. *ξop* soit apparenté. L'*i* de *ēnsis* n'est pas plus essentiel que celui de *axis*.

**ēnētēa**, -ae f. : épargne; matériel d'une exploitation; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juifistes au gr. *ēt̄hīcēn*; de là *ēnētēus*, -cārius. M. L. 2876.

**ēnubrō** : *inhibētī*, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, *inebrae aues quae in augurii aliquid fieri prohibent, et prorsus omnia inebra appellantur quae tardant uel morantur agentem*, et 97, 11, *inhibētī*: *in iungē sed melius cohibētē*.

*Enubrō* semble le datif d'un adjectif *\*enuber*, de *\*en-habros*, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe *en*, l'amusement de *h*, le son *u* pris par *ē* en syllabe interne devant la labiale *b* et l'haplologie du suffixe *\*enubrō->\*enuber*, cf. *crē-ber* (si toutefois la forme ne remonte pas directement à *\*en-(h)abros*, cf. *taeter/taetētē*, *piger/piget*). *Ineber* est une forme que son vocalisme démontre comme plus récente. Les gloses ont une forme avec *i*: *enibrum*.

**ēb**, *is*, *il* (ancien *ī*) : *ītō* est rare et semble avoir été créé, d'après *audiūt*, *audiī*, pour éviter une scansion *ītō*, sans abrégement de l'*i* initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. *iuerat*, Catul. 66, 12; *iūsē* est, toutefois, attesté depuis Plt., Mo. 842; cf. Lodge, *Lex. Plaut. s. u. ētō* et Thes. V 2, 626, l. 77 sqq.; nombreuses formes contractées *īsti*, *ītis*, *īsse*, surtout dans les composés), *ītūm*, *īrō* : aller (aspect indéterminé, cf. *ūdō*). S'emploie par extension d'objets inanimés : *īlūs non ētō*, Caton, Agr. 157, 7; *incipit res melius īre quam putaran*, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés *ābīre*, *ātīre* : *saepe hominem pālatīnū cernīm īre* (= *ātīre*, *ol̄xētō*), Lucr. 3, 526; *ū dies*, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit porté vers un objet (comme

le fr. *je vais dans* « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Caton ap. Fest. 280, 22, *quae uti prohibūtū īrem, quod in me eset, meo labore non parsī*; ainsi été employé pour former l'infinitif futur passif du type *ductū ītī*, cf. Plt., Ru. 1242, *mīhi īstāc uidetū p̄raedātū ītī*. Usité de tout temps. A fournir quelques formes de la conjugaison du verbe *aller* dans les langues romanes, cf. M. L. 4545; B. W. sous *aller*, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, *ūdō* et *ambulō*; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfaît simples pour recourir aux composés; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

*Ēō* sort de *\*eyō*; les anciennes formes athématiques de la racine *\*ēi-/i-* subsistent dans *īs*, *īt*, *ītē*, *ītō*, d'où *ire*; les formes à *-o-* sont passées au type thématique *ēō*, d'après la 3<sup>e</sup> personne du pluriel *ēunt* de *\*ey-onti* (ancien athématique), comme toujours en latin : *īmus* est dû à l'influence du type *audīmus*. La 3<sup>e</sup> personne du pluriel *ītū* conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le *ēi* (d'où *ī-*) dans la conjugaison *īs*, *īmus* (en face de gr. *īsētō*), *ībam*, *ībō*. Le vocalisme radical zéro n'apparaît qu'au participe *ītūs* (dans *ītūm* est et *ītūtū*) et au supin *ītūm* (remplaçant un ancien *ītūm*) (cf. *ītūs*, *ītūtū*, *ītūtūtū*) avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, *ītē*. Le participe présente une alternance ancienne : *ītēs*, *ītūtēs* de *\*eyontēs*. Quelques composés ont des formes de 3<sup>e</sup> personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent *-n-*: *ōbīnūtū*, *ōredīnūtū*, *ōredīnūtū* (Enn.), cf. *ōdō*, *danūtū*. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence *-nt* de formes à préverbes, telles que *\*redī-nt*. Le parfaît *ītē* est une forme récente, d'origine obscure, *\*ey-ētō* ou *\*ī(y)eī*, cf. ombr. *ītēs*, *ītētēs*.

*ītōr*, -ōris m. (n'est que dans les grammairiens); *ītōria*, -af f. : agent du voyage (Ps.-Aug.).

**ētūs**, *ītēs* m.; *ītōtē* : fait d'aller, marche. Tous deux classiques, mais rares. *ītūs* est souvent joint à *ītūtū*. Les composés, au contraire, sont fréquents: *ādītū* (M. L. 167); *āmbītū*, *āmbītē*, *ātītū*, *ātītūtū* (mot d'Eglise, d'où *ītēl. ītītūtū*), *ādītū*, *ādītūtū*. Un abstrait *ātūtū* figure aussi dans *ātītūtū*, *ātūtūtū*, etc.

A la racine de *ēō* se rattachent : *ītō*, -ās : doublet de *ēō*, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2; Gell. 3, 18, 4; Plin. 9, 24; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de l'*i* ne se laisse pas préciser en latin; l'ombrion semble remonter à *\*ītōtē*. Interprété généralement comme un fréquentatif de *ēō* (cf. *ītōtē*); cf. cependant ombr. *ētāians* « ītētē », *ētāo* « ītātē », *āmbr-ētētē* « īmbrītōtētē » (avec vocalisme radical *ēi*), *ītēhāid* « ītētē », gr. *ītētētētētē* « ītāndūm », cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin *\*ītā-*, *\*ītātē-*. Composé : *ādītū*, Enn., Sc. 425. Dérivé : *ītōtē* (cf. *ātētē* et *ātētētē*, etc.).

*ītētētē* : hybride formé sur une flexion *ītētē*, *\*ītētētē* (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen *\*-ter-/tē-*, non attesté hors du hittite nom.-acc. *ītār* « route »?) et du tokh. *A yār* « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. *ītētē*; v. Benveniste, *Origines*, p. 104; cf. le type lat. *ītētē*, à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, *ītētē*, *ītētētē*. Sur *ītētētē*.

a été refait, en outre, un nom.-acc. *itiner* : 1<sup>o</sup> parcours, chemin parcouru, marche, voyage : *iter ire, facere, habere* ; in *itinere* ; *iter omne uārum*, dit Lucr. 2, 266 ; 2<sup>o</sup> par extension, confondu avec *uia* : route, chemin, passage : *qua ibant, ab iu iter appellabant*, Varr., L. L. 5, 35, cf. *uerum iter gloriae et uiam gloriae*, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps ; demeuré partiellement en roman ; cf. ancien fr. *erre, errer* dans « chevalier errant », M. L. 4555 ; B. W. s. u. ; un verbe *iterare* au sens de *iter facere* est attesté à basse époque. *Iter* a des dérivés attestés à basse époque : *itineror* = *ōdōtōpō* ; *itinerārius*, -a, -um ; *subst. itinerārium*.

Pour *obiter*, v. ce mot.

Sur *eō*, *iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 145 et 156.

-es(s), -iūs m., second terme de composé : celui qui va ; v. *comes*, -iūs.

*Eō* a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi *ineō* « commencer », *interēō* « mourir », *pereō* « périr, être perdu », *uēnēō* « être mis en vente » (en face de *perdō*, *uēndō*). Alors, comme dans le cas de *uēdō*/*aspiciō*, la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d' « aller » dans les composés : cf. *ingredior*, *interueniō*, etc.

*abēō* : s'en aller de ; skr. *apa-eti*, gr. *ἀπ-ει*, got. *afiddja* ; pél. *afđed* « abii » ? Souvent confondu avec *habēō* dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique : *trānsabēō* (cf. *trānsabigō*).

Dérivés : *abitus*, -ūs m., *abitiō* (archaïque et rare), *Abeōna*, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de *Adeōna*, cf. *Pōmōna* ; *abitōrium* « latrina publica » (Inscr.).

*adēō* : aller vers, s'approcher, aborder ; *aditus*, -ūs m. ; *aditiō* (rare).

*ambīō* : v. ce mot.

*ant(e)eō* : aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours *antēō*, *antīō*, l'e de *ante* est purement graphique, comme celui de *de*- dans *deesse*. Un doublet ancien, *antidēō*, est dans Plaute.

*circumeō* : aller autour, entourer, encercler, cerner ; circonvenir. Synonyme également de *ambreō* ; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions » ; *circu(m)itus*, -ūs m. : 1<sup>o</sup> circuit, révolution ; 2<sup>o</sup> terme de rhétorique = gr. *περιόδος* (Cic., Or. 61, 204) ou *περιπράτης* (Quint) ; *circu(m)itiō*, -ōnis f. : ronde, circuit ; circonlocution (déjà dans Tér. ; cf. *ambāgēs*). — Pour *circitō* et *circitōr*, -ōris, v. *circus*, *circum*.

*coēō* = *σύνειμι* : 1<sup>o</sup> aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où *coetus*, -ūs « assemblée » (= *σύνοδος* ; cf. aussi le composé purement nominal *comitūm s. u.*) ; 2<sup>o</sup> s'accoupler, s'unir charnellement, d'où *coitus*, -ūs m. ; *coitiō* : 1<sup>o</sup> rencontre ; 2<sup>o</sup> coalition, conspiration ; 3<sup>o</sup> = *coitus* (tardif). *de-eō* (Sal., Stace?) : artificiel d'après *abēō*.

*exēō* : sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018) ; franchir, éviter (avec l'accusatif) ; se terminer ; *exitus*, -ūs m. : sortie, issue ; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. *éisith* ; *exitō* : sortie (rare) ; *exitūm*, -i doublet de *exitus*, spécialisé par litote (cf. *exitus exitiālis* Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente), déstruc-

tion » (donné à basse époque aussi à *exitus*, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où *exitiālis*, -ābilis, -iōsus.

*ineō*, cf. ombr. *enetu* « *initō* » : 1<sup>o</sup> aller dans, entrer dans ; 2<sup>o</sup> commencer (absolu : *ex inēunte aeuō*, et transif. : *inrē magistrātūm*, entreprendre ; 3<sup>o</sup> saillir (en parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, *i. fēmīnam* ; *initus*, -ūs m. (rare et poétique) : approche (*adēō* : aduentus) ; commencement (rare) ; ce sens est plutôt réservé à *initium* : commencement, début, origine ; au pluriel, éléments ». Dans la langue religieuse : 1<sup>o</sup> aupices pris au début d'une entreprise ; 2<sup>o</sup> cérémonies d'initiation, mystères ; M. L. 4440 a, et celtique : *irn* ; *init*, britt. *ynyd*, *enes*. Dérivés : *initiō*, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus souvent au passif *initiāri* « être initié » ; l'emploi dans le sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et \**comi-nitīare*, M. L. 2079 ; B. W. sous *commencer* ; *initiālis* (Apul.) ; *initiāmenta* (Sén.) ; *initiātō* (Suét.) ; *initiātor*, -trix (Tert.).

*interēō* : se perdre ; par suite « être perdu, mourir » ; *interitus*, -ītōs ; cf. skr. *antar-ītah* ; pour le sens donné par le préverbé, cf. *interdīcō*, *interimō*, *interfīcō*, M. L. 9676.

*intr(o)eō* : entrer dans ; *introitus* : entrée (abstrait et concret), M. L. 4515.

*obeō* : 1<sup>o</sup> aller au-delà, passer ; *trānsire in* « se changer en » ; *trānsire ad* « passer à ». Synonyme aussi de *prae-tērēō* ; *trānsitus*, -ūs ; *trānsiūs* ; *trānsitor* (Itala) ; *trānsi-tōrūs* ; *trānsiūtūs* (terme de grammaire), M. L. 8855 a, b.

Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eō nequō* et *quēō* : v. ces mots.

La racine \**ei*, \**i* fournissait un présent radical athénétique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait ; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans l'skr. *ēti* « il va », *imā* « nous allons », *yānti* « ils vont », v. pers. *ātīy* « il va », gr. *ētō*, pl. *ītēv fātō*, v. lit. *ētī* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *īdō* (de \**īdgō*) « je vais », à côté d'un infinitif *ītō*. L'ombrien a *ētu* « *ītō* » et un passif *ier* « *ītum sīt* ». L'adjectif verbal en *-to* a la forme brève : skr. *īdāb* ; le « supin », la forme \**ītūv*, skr. *ītūm*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simūtū*. L'osque *amret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplémentaire, *tiaga* « je vais », etc., où le groupe de *ē* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

*eō* : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quō, ut, quin*. Joint à *id* dans le composé *idēō* « ceci parce ».

*ēō* : particule locative « à ce point, jusque-là », *eō loci*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps ; cf. *adēō*, *usque eō* (éosque, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quod*, *quonque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. is.

*praeēō* (praeō) : aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée : *praeire uerbīs*, et simplement *praeire* « réciter le premier, dicter » ; et par suite « enseigner ». — Pour *prætor*, v. ce mot.

*prætereō* : passer auprès ou le long de ; passer, dépasser ; échapper à (*non me præterit*) ; omettre, négliger ; *præteritus* : passé ; d'où *præterita*, -ōrum « le passé » ; dans St Hilaire, traduit le gr. *τὰ παραλεγόμενα* ; *præteriō* (tardif) : omission = *παράλεγψις*.

*prōdeō* : s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser, M. L. 6768. Les dérivés *prōdītō*, *prōdītūs* sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec *prōdītō* de *prōdō*. *redeō* : revenir, M. L. 7145 ; *reditus*, *reditō* (rare). *Rediculus* : -i *fanum extra portam Capenam fuit, quia accedens ad Vrbem Hannibal ex loco redierū, quibusdam perterritus uisis*, P. F. 355, 7.

\**sēd-eō* n'existe pas ; le latin dit *sēcēdō*. Mais *sēdītō* existe à côté de *sēcessiō* ; d'où *sēdītōsus*. Ancien (Plt.), usuel, classique.

*subēō* : s'approcher de ; venir sous ; venir à la place

de (cf. *succēdō*) ; *subir*, M. L. 8364 ; *subītūs* : proprement « qui vient sans être vu » (nuance marquée par *sub*, cf. *subripiō*, *sustrāhō*, etc.) : d'où « soudain, subit », *subiō* « tout à coup », *subītē* « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considérer comme un dénominal de *subītūs* ou un fréquentatif de *subīre*, cf. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 82 ; M. L. 8366 et 8365, *dē subītō*, M. L. 2607 ; britt. *disyfyd* ; *subītātō* (Vulg.) ; *-tor* (Gloss.) ; *subītāriūs* (déjà dans Plt.) ; *subītāneus* (époque impériale) ; *subītānūs* (Gloss.) ; *subītānter* (Fulg.), d'après *festīnānter* ; *\*subīcula* « vête-ment », M. L. 8361.

*trānseō* : aller au delà, passer ; *trānsire in* « se changer en » ; *trānsire ad* « passer à ». Synonyme aussi de *prae-tērēō* ; *trānsitus*, -ūs ; *trānsiūs* ; *trānsitor* (Itala) ; *trānsi-tōrūs* ; *trānsiūtūs* (terme de grammaire), M. L. 8855 a, b.

Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eō nequō*

et *quēō* : v. ces mots.

La racine \**ei*, \**i* fournissait un présent radical athénétique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait ; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans l'skr. *ēti* « il va », *imā* « nous allons », *yānti* « ils vont », v. pers. *ātīy* « il va », gr. *ētō*, pl. *ītēv fātō*, v. lit. *ētī* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *īdō* (de \**īdgō*) « je vais », à côté d'un infinitif *ītō*. L'ombrien a *ētu* « *ītō* » et un passif *ier* « *ītum sīt* ». L'adjectif verbal en *-to* a la forme brève : skr. *īdāb* ; le « supin », la forme \**ītūv*, skr. *ītūm*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simūtū*. L'osque *amret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplémentaire, *tiaga* « je vais », etc., où le groupe de *ē* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

*eō* : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quō, ut, quin*. Joint à *id* dans le composé *idēō* « ceci parce ».

*ēō* : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quō, ut, quin*. Joint à *id* dans le composé *idēō* « ceci parce ».

*ēō* : particule locative « à ce point, jusque-là », *eō loci*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps ; cf. *adēō*, *usque eō* (éosque, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quod*, *quonque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. is.

*epiphānia*, -ōrum n. pl. et *epiphānia*, -ae f. sg., *epiphāniae* : emprunt au gr. *τὰ ἐπιφένεια* [*īpēfēnēia*] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879 ; passé aussi sous une forme savante en irl. *epiphain*.

*epiraedium* : v. *raeda*.

*episcopūs*, -I m. : surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. *ἐπισκόπος*, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : *episcopālis*, *episcopātūs*, *episcopūm*, -pia, *episcopō*, -ās, GIL V 7136, 1. M. L. 2880 ; germ. *biscop* « Bischof » ; irl. *epscop*, etc.

*epistula*, -ae f. : preprintem « envoi », Cic., Quint.

fr. 3, 1, 3, § 8, *uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi*, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis lettre elle-même (= *litterae*, *cōdīcili*).

Emprunt au gr. *ἐπιστολή*, mais latinisé, comme le montre le traitement *u* de *o* intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. *épître*) et passé par là en got. *epistulans* acc. pl., irl. *epistil*.

Dérivés : *epistulāris*, -rius. *Epistolium*, -licus sont des transcriptions du grec.

*epithēma*, -atis n. : topique. Emprunté par la langue médicale au gr. *ἐπιθέμα*, passé dans quelques langues romanes ; it. *pitima*, esp. *bizma*, etc. M. L. 2881.

*epitomē*, -ēs f. : abrégé. Emprunt au gr. *ἐπιτομή*, latinisé en *epitoma* (Flor.), d'où *epitomē*, -ās (rare, tardif).

*eporaedias* : v. *raeda* et *equus*.

*epulūm*, -I n. sg. et *epulāe* f. pl. (un singulier *epula* est attribué aux *antiqui* par P. F. 72, 18 ; la forme la plus fréquente est *epulāe* ; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble ; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux ; cf. *epulūm Iouis* et les *VII uiri epulones* chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, *epulones* (cf. Plt., Pe. 100, *coepulonus*, nominatif en -us refait sans doute sur le génitif pluriel *epulōnum*, d'après *colōnus* ; cf. *cūriōnus*, *dēcuriōnus*) dicebant *anti-quos nunc epulones dicimus*. *Datum est autem his nomen quod epulās indicendi Ioui ceterisque dis potestatem habent* ; id. 76, 16, s. u. *ferias* : *aliae* [sc. *feriae*] cum *festo*, ut *Saturnalia*, quibus adiungebantur *epulātiones ex prouentu pecorum frugumque* ; Cic., Leg. 2, 25, 63 ; Off. 2, 16 ; Hor. C. 3, 8, 6, etc. ; souvent un repas de funerailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, *epulūm*, *epulāe*, comme *daps*, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là *epulāris* adj., *epulor*, -āris et ses dérivés, *coepulor* (Ambr.) ; *epulō m.*, sert aussi de *cognōmen*. Ancien, usuel. Non roman.

Cf. sans doute *Ops*, *opēs*, *opus*, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse ; cf., pour la forme, v. isl. *af*, v. angl. *afol* « force » et, pour le sens, skr. *āpāh* « cérémonie religieuse », avec *ā*, à côté de *āpāh* « *opus* », v. h. a. *uoba* « fête ». Le vocativisme *e*, à côté de *o*, est normal ; cf. *nebula*.

*equidem* : v. *quidem*.

*equifer* : v. *equus* et *ferus*.

*equirine* : *iūsiurandum per Quirinūm*, P. F. 71, 17. V. *ēcastor*, *edepol*.

*equirria* : v. *equus*.

*equisaetum* : v. *equus* et *saeta*.

*equus*, -I m. (*equos*, *ecus* ; la graphie du nominatif et de l'accusatif *equus*, *equum*, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas *equi*, *equo*, etc.) : 1<sup>o</sup> cheval ; 2<sup>o</sup> machine de guerre analogue à *l'aries*, cf. plus bas, *eculeus*. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin *equa* avec un datif-ablatif pluriel *equābus* dans la langue des éleveurs. Les noms particu-



parle), *nonne erae meae nuntiare quod erus meus iussit* licet?

Dérivé : *erilis*, archaïque (Plt., Enn., Tér.) et repris par les poètes de l'époque d'Auguste (pas d'exemple dans la prose). Fait sans doute d'après *seruīs*.

Composé : *erifuga*, Catulle 63, 51, fait sur *trānsfuga*.

D'après Festus, P. F. 73, 7, il aurait existé un substantif *eritudo*, synonyme de *seruitudo* et formé comme lui. Mais il n'y en a pas trace dans les textes, pas plus que de *eritum* (Gl.) fait sur *seruitum*.

*Erus*, concurrencé par *dominus*, est rare; la prose classique ne l'emploie guère (Cic., Off. 2, 7, 24; Rep. 1, 41); il ne semble plus attesté après Horace et n'est pas représenté dans les langues romanes.

Le gaulois a, dans les noms propres du type *Esus*, un thème *esu*- qui semble être un nom de divinité, mais avec *ē*, d'après Lucain 1,445, qui ne s'accorde pas avec l'*ē* de *erus*. On a vu dans *erus* un ancien mot, employé notamment avec valeur religieuse, qui se retrouve soit dans hitt. *esha-* « maître », cf. J. Friedrich, *Hethit. Wörterb.*, dans le thème iranien *ahū-* « maître, génie présidant à quelque chose », et dans le nom religieux skr. *āsurah* = av. *ahura*, désignant un type de divinités de caractère moral. On aurait donc ici un terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin. Mais le rapprochement de skr. *ahū-* est contestable, et, sauf *densus*, et *domus*, il n'y a guère d'exemple d'un thème en *-o-e-* latin correspondant à un thème en *-u-* indo-iranien.

**eruscum** -I n. : nom tardif de la ronce, *rumex* (Misc. Tir. 55, 4 et 7), *ruscus*, *rubus*; cf. André, *Rev. Phil.* 1954, p. 56.

**eruum**, -I n. (*eruus*, *-oris* n.). Venant. *Fort.* 327, 10 : ers, lentille. Attesté depuis Plaute; *eruilia*, -ae f. : petite lentille, genre de gesse ou de vesce; *Græco sunt dicta, quia illi eruum δρόσος, eruiliam ἐπέβιθος appellant*, P. F. 72, 20; M. L. 2909; *eruaceus* (Theod. Prisc.). Les formes romaines remontent à *eruus*, *-oris* (v. fr., prov. *ers*) et à *erum* (e. g. catal. *er*), attesté, du reste, dans les gloses, CGL III 390; M. L. 2910, et *Einf.* 3, p. 184; J. B. Hofmann, *Gnomon*, 14, p. 42. Passé en v. angl. *earfe*.

Le rapport avec gr. *ἔρως* « vesce » et *ἔρεινθος* « poix chiche » est d'autant plus difficile à établir que le suffixe *-vθo-* indique, pour le grec, un emprunt à une langue égéenne. D'autre part, un mot semblable se retrouve en germanique, mais avec un *w* qui exclut le rapport avec *ρ* du grec : v. h. a. *arawezis pois* », etc. Il s'agit sans doute d'emprunts indépendants dans chacune des trois langues à une langue inconnue d'un pays dont l'ers est originaire, sans doute l'Asie Mineure, ou de la Méditerranée orientale. Cf. *cicer*.

**eryspelas**, -atis n. : emprunt fait par la langue médicale au gr. *ἔρψιτρακ*, passé dans la langue populaire et de là dans quelques langues romanes (it. *risipola*). M. L. 2911.

**ēsca**, *ēscariola* : v. *edō*.

**eschara**, -ae f. : escarre. Emprunt livresque au gr. *ἔσχαρα*, passé dans la langue commune sous des formes altérées, *escara*, *scara*, *iscara*, *asc(a)ra*, d'où *ascarōticum*,

qui ont survécu dans les langues romanes. M. L. 2915 a. *ēscēb*, -is : v. *sum*.

**esox** (5?), -ocis m. (et *isox*, *isex*, *issicus tardis*) : poisson du Rhin, sans doute le saumon (Pline). De la celtique *escu* f. « vivier pour l'*esox* ». Mot étranger, dont le sens premier était temporel : et maintenant, maintenant encore, e. g. Varr., L. L. 6, 54, *ibi olim fano consumebatur omne quod profanum erat, ut etiam sit quod praetor urbanus quotannis facit*. Cf. *nōn...etiam* pas encore. Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». *Etiam* est souvent joint à *quaque* ; il peut être répété dans le groupe d'instance *etiam atque etiam* « encore et encore ». Joint à *sed*, il s'oppose à *nōn modo... sed etiam*.

**Esquiliae** : v. *colō*.

**essendum**, -I n. (*esseda*, -ōrum n. pl., d'où *esseda*, -as) : chariot à deux roues. Le mot et l'objet qu'il désigne ont été empruntés aux Gaulois par les Romains. Attesté à partir de César et Cicéron. Virgile le qualifie de *Belgica*, G. 3, 204. Cf. *carrus*, *petorūrum*, *carpentum*, etc.

Dérivé : *essedarius* (déformé en *assidarius*, CIL XIII 1997).

**essentia**, -ae f. : essence. Terme philosophique qui semble avoir été créé par Cicéron (cf. Sén., Ad Luc. 58, 6, et Sidoine, Epist. [carmen 14] 4), quoique Quintilien en attribue l'invention soit à un certain Plautus, soit à Sergius Flavus (Verginius F. *Spalding*, Sergius Plautus *Teufel*) ; v. Thes. V 2, 362, 53 sqq. Traduit *ἡ οὐσία*. A été bâti sur *esse* d'après le type *pati*, *patiens*, *patientia*; *sapere*, *sapiens*, *sapientia*. Il n'y a pas de participe \**essens*; cf. Aug. loc. hept. 3, 32, p. 577, 3, dans Thes. V, 1875, 35. *Essentia* a pu servir de modèle à *substantia*, attesté à partir de Sénèque. *Essentia* a remplacé *natura*, trop général et imprécis ; cf. Aug., mor. *Mall. 2, 2, 2*. Ne figure dans les textes qu'à partir d'Apulée ; a été répandu par les théologiens : de là les dérivés tardifs *essentialis*, -liter, -litās, et même *essentialis*. V. *Piganiol, L'Empire chrétien*, p. 370-371 et la n. 30 ; Blaise, *Dict. s. u.*

**ēt** : et ; particule servant à unir deux mots et deux phrases. S'emploie pour ajouter quelque chose à une idée déjà exprimée : « et aussi, et de plus, et même », Plt., Amp. 266 sqq., *etiam uero quoniam formam cepit huius in med et statum | decet et facia moreisque huius me habere similis item* ; ou, avec valeur temporelle, pour indiquer qu'une action succède à une autre : « et alors ; et après », cet emploi indiquant le sens ancien. *Et... et*, répété deux ou plusieurs fois, sert à marquer, comme le gr. *καὶ... καὶ*, une connexion spéciale entre deux ou plusieurs termes : à la fois... et », Plt., Bacch. 427, et *discipulus et magister perhibebantur improbi*. *Et* peut accompagner les adjectifs et les adverbes marquant la parité ou la ressemblance, mais cet usage semble secondaire et résulte de la confusion qui s'est établie entre *et* et *atque*, *ac*. Du reste, dans ce rôle, la langue a toujours préféré cette dernière particule. *Et* tend à remplacer l'endlitique *-que*, dont il est synonyme et avec lequel il peut être en corrélation ; cf. Cic., *Brut.* 302, *memor et quae essent dicta contra, quaeque ipse dixisset*; de même que, lorsqu'un des deux termes est négatif, la corrélation est *et... neque ou neque... et (et non pas et nōn, qui a un sens spécial et non pas)* ; cf. Cic., *Fam.* 10, 1, 4, *nec miror et gaudeo*. Usité de tout temps et, dans la langue populaire de l'époque impériale, élimine peu à peu ses synonymes. Panroman. M. L. 2919 (sur des emplois de *sic* au sens de *et* dans les langues romanes, notamment en roumain, v. M. L. 7892 et Stoltz-Leu-

mann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 659). Est souvent joint à *nam* : *nam et*, cf. *καὶ γὰρ* ; forme avec *enīm* le composé *enīm et* aussi. Cf. aussi :

**etiam** : particule de liaison, temporelle ou de renforcement, obtenue par la juxtaposition de *et* et de *iam* dont l'*i* a été vocalisé : *etiam*, cf. *nunciam*, *quoniam*. Le sens premier était temporel : et maintenant, maintenant encore, e. g. Varr., L. L. 6, 54, *ibi olim fano consumebatur omne quod profanum erat, ut etiam sit quod praetor urbanus quotannis facit*. Cf. *nōn...etiam* pas encore. Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». *Etiam* est souvent joint à *quaque* ; il peut être répété dans le groupe d'instance *etiam atque etiam* « encore et encore ». Joint à *sed*, il s'oppose à *nōn modo... sed etiam*.

*Etiam* sert encore de particule affirmative « et (cela) encore », voisine de notre « oui » ; cf. Cic., *Mur.* 31, 65, *misericordia commotus ne sis*... *Etiam... In sententia permanens... Vero...* ; et il arrive à s'opposer à *nōn* : *aut etiam, aut non* = « soit oui, soit non » ; cf. Hor., *Sat.* 2, 5, 91. *Etiam* est le premier terme de juxtaposés qui tendent à se souder : *etiamdum*, *etiamnunc* (-num), *etiamdum*, *etiamensi* (cf. *etsi*, dont il est le renforcement).

L'ancienne particule *\*eti* se retrouve dans gr. *ἔτι* « de plus, encore ». En péginien et en ombrien comme en latin, elle a servi à signifier « et » à côté d'un plus ancien ombr. *enom*, *enu* (et *enem*, *ene*) « tum », osq. inim., v. *enim*. Le gaulois a *etīc* « et ». Le gothique a différencié *þ* « alors, mais, et » du premier terme de composé *id*- *id-ai* « *þvæðōc* ». Au sens de « au delà », qui paraît être le sens initial, l'indo-iranien a *skr. *ātī*, *av. *ātī**, v. *perse *atīv***. Un développement de sens analogue s'observe pour *\*épi* : cf. skr. *āpi* « en outre, aussi », gr. *ἔτι* « sur », à quoi répond arm. *ew* « aussi, et » (synonyme exact de lat. *et* et *etiam*) ; et de même pour gr. *καὶ* dont l'étymologie n'est pas exactement connue.

Sur une parenté lointaine avec *ad*, v. ce mot, in fine.

*etīf* : conjonction, semblable au gr. *καὶ* et introduisant une restriction à une affirmation précédemment énoncée. Peut avoir une valeur : 1<sup>o</sup> coordonnante, comme gr. *καὶ τρεπ*, *καὶ τότε*, e. g. Cic., *Att.* 9, 10, 2, *do, do poenas temeritatis meae. Etsi quae fuit illa temeritatis / Et pourtant... ; 2<sup>o</sup> subordonnante, comme gr. *καὶ* et « même si », c'est-à-dire « quoique », avec souvent *tamen* pour corrélatif. Peut être renforcé de *tam*, d'où *tamētis*, ou de *tamen*. Ancien, usuel et classique ; semble évidé par la poésie de ton élevé (un exemple dans Vg., *Ac.* 9, 44). *Tamētis*, *tamenētis* appartiennent plutôt à la langue parlée. Voir le tableau des emplois de *etsi*, *etiamētis*, *tamenētis* dans le Thes. V 2, 964, 75 sqq. ; les deux derniers beaucoup plus rares. Cf. *quamquam*.*

**eu**, *euge*, *eugopae* : bien, bravo. Exclamations de la langue comique, empruntées au gr. *εὖ*, *εὐχε*, *εὐχε* (*ταῦ*) *ταῦ*.

**eu(h)āns** : criant « évoqué ! ». Participe-adjectif créé par les poètes (Catul., Vg.) à l'imitation du gr. *εὐάνων*; cf. *eu(h)e* = *εὐōt*. La forme livresque *eudans* a gardé le vocalisme du modèle grec, tandis que dans *ouō*, *-ās*, l'*o* est conforme à la phonétique latine ; et la différence de sens s'est accompagnée d'une différence de forme.

**euāx** : hourrah ! Exclamation marquant la joie (Plt., Enn.) sans doute empruntée à un gr. non attesté *\*εὐάξ*; cf. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 27. Cf. *euhān*; *euhō*; *eu(h)āns* de *εὐών*, *εὐōt*, etc.

**eugeneus**, -a, -um : noble, généreux. Épithète du vin, etc., emprunté à un gr. *\*εὐγένεος*, ou latinisation de *εὐγένης*.

**eugium**, -I n. : -um media pars inter naturalia mulieria, Non. 107, 26. Du gr. *εὐγένιον*, cf. *εὐγένιος* « ferme ». Seulement dans Lucilius et Labérius.

**ēuidēns**, -dentis : qui se voit de loin, évident ; *ēuidēnti* adv. Adj. employé par la langue philosophique à partir de Cic., *Acad.* 2, 17 et 18, pour traduire *ἐπαρχία*, comme *ēuidēntia* traduit *ἐπαρχία*. Sur *ēuidēns* a dû être bâti *ēuidēor* qu'on lit dans Arnobe. Le sens médiopassif de l'adjectif se retrouve dans *uehēns* « qui est véhiculé » en face de *uehō* « je véhicule », *gignētia* « les créatures » en face de *gignō* « j'engendre », *animāns*, etc.

**eunūchus**, -I m. : eunuque. Emprunt au gr. *εὐνοῦχος*, attesté depuis Térence.

Dérivés : *eunūchō*, -ās (Varr.); *eunūchiō*, -ās (Ital., à côté de *eunūchizō*); *eunūcha* (Soran.). Irl. *eunach*, britt. *conych*.

**ex**, *ē*, *ec-* : préverbale et préposition. La forme de la particule dépend de l'initiale ou du groupe initial du mot suivant. *Ex* est constant devant *voyella*; *ec* ne se rencontre qu'en composition devant *f* : *ecfērō*, *ecfāri*, *ecfertus*, et, du reste, le *c* de préverbale tend à s'assimiler : *effērō*, etc. *Ex* préverbale se réduit à *ē* devant les sonores *b*, *d*, *g* et les sonantes *l*, *m*, *n*, *r*, *i* et *u* : *ē-bibō*, *ē-dicō*, *ēgēdior*, *ēlīgō*, *ēmītō*, *ēnātō*, *ērīgō*, *ē(i)cīō*, *ēuādō* (cf. *seūtrī*) ; il subsiste aussi devant *c*, *qu* : *execūtō*, *exquītō* (peut-être réduit dans la prononciation à *es*, comme le montre la graphie *esquītēs*), devant *s* : *exesquītō* (prononcés *ezquītō*, *exītō*, qui sont, du reste, graphiquement attestés) ; devant *t* : *extrāhō*. Devant *p* ou *indifféremētē* *ē* (d'après le type *ēbibō*) ou *ex* : *ēpōtūs*, mais *expōtō*. V. Ernout, *Philologica II*, p. 198 sqq.

Pour *ex* préposition, les règles, tout en étant généralement les mêmes que pour *ex* préverbale, sont moins strictement suivies. Ainsi on trouve constamment *ex lēge*, *ex parte*, *ex locō*, et inversement *ē somnō*. On lit dans Cic., *Rep.* 6, 14, *qui ex corporum uinculis tamquam e carcere euolauerunt*. D'une façon générale, la langue familière ou parlée préfère *ex* ; *ē* est une forme de la langue écrite. Le sens premier est : hors, hors de (avec la nuance « de l'intérieur de »), et *ex* s'oppose à *in*, comme *ab* s'oppose à *ad*. Ce sens explique que *ex* s'accompagne de l'ablatif. *Ex* préposition s'emploie avec les verbes l'ayant déjà pour préverbale : *extire ex urbe* (comme *extire urbe*), et aussi, par extension, avec des composés de *dē*- ou de *ab* : Cés., B. G. 4, 2, 3, *ex equis desiliunt*. Sur le sens de « hors de » se sont greffées différentes sens dérivés : 1<sup>o</sup> en quittant, à la suite de (sens temporel), à partir de ; 2<sup>o</sup> à la suite de (sens causal), conformément à (*ex animi sententiā*, etc.), du fait de, d'après, selon ; 3<sup>o</sup> « de », marquant de quelle matière un objet est fait ou tiré : *statua ex aurō*. A ces sens dérivés se rattachent diverses locutions qui se sont fixées

dans un sens donné : *ē regiōne* « en partant de la direction, en ligne droite », *ex rē* « en partant de l'intérêt de, conformément à l'intérêt », etc.

En composition, *ex* marque l'idée de sortir : *ēō/ēxēō*, *gradior/ēgredior*, *rūdis/ērūdiō*; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : *efferō (ec)*, *extollō, ēuehō*. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation ; d'où les composés du type *expers*, *ēsanguis*, *ēdentalus*, *ēxanimis*, etc., avec les dénominatifs *ēxossāre* (Plt.), *ēxanimāre*, etc. Dans les inchoatifs, *ex* marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : *ēxandescō*, *ēffērēscō*; de même dans les dénominatifs du type *efferō* (de *ferus*), *externō*, *ēxacerbō*, etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : *bibō/bibō*, *ēoceō/ēdoceō*, *faciō/ēficiō*, *hauriō/ēhauriō*; cf. *puiser/ēpuiser*. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. *uincīō/ēuincīō*, *uitō/ēuitō*, d'où, à basse époque, des formes comme *ēlangueō*, *ēlanguēscō*. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme *expurgō* = *ēxābalpō*, *ēmungō* = *ētrōpō*. *Ex* a servi aussi, comme *ab* et surtout *dē*, à renforcer des formes adverbiales : *ēxadversus* (*-sum*) = *adversus* « en face », tiré de *ex aduersor* ; *ē contrā* (Itala) ; *ēxinde*, *ēxit*, *ēxim* (qui n'est pas identique à *ēxit* ; cf. *illim*, *istim*) « ensuite, depuis ». Usité de tout temps. Comme *ab*, *ex* a été supplanté dans les langues romanes par *de*, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes ; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : *ēxter* (*exterus*) : du dehors, étranger. Classique (Cic., Gés.), cf. M. L. 3086, et *ēxtera*, 3087, les « étres » d'une maison ; employé surtout au pluriel : *-ae gentēs*, *natiōnēs*. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, *exterus* a été doté d'un comparatif *ēxterior*, *-ius* (opposé à *interior*), cf. *exterius*, M. L. 3089, et d'un superlatif *ēxtrēmūs* « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe *-mo-* sur un instrumental en *-ē*, cf. *postrē-*, *suprē-mus* ; ou formation analogique d'après *dē-mum?* Subst. *n. ex-trēmūm* « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée ; à basse époque, on lui crée un comp. *ēxtrēmōr* (Apul.) et un superl. *ēxtrēmissimus* (Tert.) ; cf. *postrēmissimus*, etc. M. L. 3103 et 3101, *\*ēxtrē-mārē*. Un autre superlatif est *ēximus*, issu de *\*ēx-to-* ; cf. *intimus*. Rare, non attesté après Pline. A *ēxter* se rattachent *ēxtrā* (*ēxtrad*, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) « au dehors » (s'oppose à *intus*) ; « hors de » (s'oppose à *intrā*), puis « sans » (cf. *cūrā*), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même *ēltrād* « *ētrā* » ; l'ombrien *apehtrē* « ab *ētrā* ». Composés : *ēxtrōdīnārius* (classique) ; *\*ētrō* (cf. *intrō*), conservé dans *ētrōsus* (-*sus*), M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de *intrō*, a tiré un verbe *ētrō*, *-ās* ; cf. Non. 104, 20, *Afranius Auctione* (5) : *simul līmen intrābo, illi extrabū dīco* ; *ēternus* (cf. *internus*), qui tend à remplacer *ēxterus* (il est difficile de décider si le verbe *ēx(s)ternō* et l'adjectif *ēternātus* (Catul. 64, 71 et 165) se rattachent à *ēternus* ou à *sternō* ; le sens qui le rapproche de *sternō* indique, en tout cas, une influence de *ēternus*) ; *ētrāneus* (cf. *intrāneus*), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M.

L. 3098, irl. *echtran*, britt. *estron* ; d'où *ētrānās* (Apul.) ; *ētrārius* (rare, mais classique ; cf. *contīnētūs*) ; *ētrīnēcūs* : du dehors, de l'intérieur. Adverbe formé de *\*ētrīm* (cf. *ēxim*, *illim*, *istim*) et de *secūs* comme *ētrīnēcūs*, usité comme adjectif dans Tert. et Gré. Tur. ; *ētrōsus* (gramm.), M. L. 3104.

Lat. *ex* répond à gr. *ēk* pour le sens, pour l'emploi et pour la forme. La forme *ē* est issue de *\*egz*, c'est-à-dire de la forme de *\*eks* devant toute consonne sonore, occlusive ou sonante ; il en est de même de *ombr. ē* (note *ē*). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la forme *ē* dans toutes les positions : *osq. eest ētint* « *ētant* », *ēhpej* *lātās* *-et* *ē expilātā sūnt* « *ombr. ēheturstabamū* » *ē terminātō* », *ēhuelu* « *iubētō* ». L'irlandais a *ēss*, qui sert de préverb ; *eks* est attesté en gaulois. La forme *ass*, qui, en irlandais, sert de préposition, doit reposer sur *\*oks*, forme à degré zéro. On s'explique de même le slave commun *\*īs* (devant consonne sourde), *\*īs* devant tout phonème sonore, y compris les voyelles *sl. īs*, *īz* (sans jer final), *pol. ī, īz*. Devant voyelle *traitemēt \*egz* attendu a été éliminé en latin ; il y a eu généralisation de *ex*. Le lituanien a généralisé *īz* (le vieux lituanien connaît encore *īz*) et le lette *īz* ; *īz* pruss. *īz* est ambigu. Arm. *ī* avec l'ablatif pour indiquer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plus haut, lat. *ēxter*, *ēximus* n'a de correspondant qu'en catal. : gall. *ēithyr* « excepté », *ēithaf* « extrême, dernier », irl. *im-ēchtaar* « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germanique, *\*ud* s'est largement développé (got. *ut* « au dehors, hors de », etc.) n'ont pas gardé *eks*. — D'autre part, il est remarquable que le grec n'a aucune forme du type de *ēxter*, *ēxtrā*, malgré l'importance de *ēk* ; en revanche, *ōtēpōc* y répond à skr. *ūtārah* « extérieur », *ōtētōc* à *uttāndh* « extérieur », av. *ustəmō* ; le grec, le slave, le baltique ont ainsi une place intermédiaire entre l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le germanique, de l'autre. Les formes italiennes telles que lat *ēxter*, *ēximus* ont l'air d'être nouvelles.

*ēxacum* (-*con*), -*ī* n. : sorte de centauree purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

*ēxagium*, -*ī* n. : balance, pesée (bas latin). Cf. *agīnā*, *ēxīgō*, *ēxāmen*. Non emprunté au gr. *ēkētēvō*, comme l'a supposé Cuny, MSL 18, 424 ; mais c'est le mot gr. qui provient du latin. M. L. 2932 ; fr. *ēssai*.

1. *ēxāmen*, -*īnis* n. (*ēxāmina*, -*ī f.* dans Vict. Vit.) : aiguille, languette sur le filéau de la balance ; par suite « pesée, examen, contrôle ». Dès là *ēxāmīnō*, *-ās* « mettre en équilibre, peser ; examiner ». M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardifs, *ēxāmīnōtō*, *-tor*, *-trīz*, *-tōriūs*.

2. *ēxāmen*, -*īnis* n. (*ēxāmina*, -*ī f.* dans Vict. Vit.) : essaim d'abeilles ; puis troupe, bande, nuée (d'oiseaux de sauterelles, etc.) ; *ēxāmīnō*, *-ās* « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. *ēsamīn*.

Les deux *ēxāmen* sont étymologiquement un seul et même mot, qui se rattache à *ēxīgō* et provient de *\*ēx-āg-men*, cf. *īlēmentum* de *īouzmentum* ; la forme à préverb est indépendante de la forme simple *āg-men*, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de *ēxīgō*, a eu pour effet de les

séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Latins. Pour *ēxāmen* « essaim », cf. gr. *ēpētēs* et *ēphētē*, et peut-être *ēpētē*, que certains rattachent à *ēpētē*, d'autres à *ēpētē*.

*ēxāmīnōtō* : v. *ēmūssis*.

*ēxānclō* : v. *ēnclō*.

*ēxobolus?* : *Naeuius in Tunicularia* (103 R.) « *ēxobolus aulas quassant* », *quae cīcūntur, a grēco uerbo *ēxobolū* dīctum*, Varr., L. L. 7, 108. Lire *ēxobolus* ?

*ēxōrōmō* : v. *ēbrōmū*.

*ēxburāe*, *ēxburāe* : — *ēxinteratas, siue exburāe, quae exbīerunt, quasi epotae*, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

*ēxcatārisō* -*ās*, (attesté dans Pét., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait *ēxcatārīssatū*) : sans doute de *ēx-* + *xatēpēlō* au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de son argent).

*ēxētrā*, -*ās* f. : 1<sup>o</sup> serpent (hydre de Lerne) ; 2<sup>o</sup> terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rappelle *ēmulcētū* (cf. *mulcētō*), *ēpōrētā* (cf. *porcūs*), *ēfūlētā* (à côté de *ēfūlētūm*) et *ērētrētū*, tous mots de caractère populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. *ēxētrē* par un intermédiaire étrusque *\*ēchītra*, v. Deido, St. Etrusci, 2, 338 sqq. ; 3, 283.

*ēxōdō*, -*ānis* f. (l'ī est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sept. troch. : *sēd ēapse illa qua excīdīōnē fācēre con-dīcī dīpīdīs*, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, *ēcīdīōnē urbiā a cādēdo dīctām manifestū est*. Inséparable de la forme *ēxōdīū*, *ēxōdīū* et de *ēxōdīō* (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, *ēxōdīō* paraī *ēastella* ; pour le doublet, cf. *ēbīlīūm*, *ēbīlīūtū* ; sans rapport avec *ēxōdō*, ni avec *ēxōdō*. Cf. *ēcīdīū* et *ēxōdīō* est peu vraisemblable. V. Thes. s. u. *ēxōdīō* ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute ; *ēxōdīū*, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. *ēcīdō*.

*ēxōtō* : v. *ētō*, sous *ētēō*.

*ēxōfūdō* : v. *ēclādō*.

*ēxōrēmentū* : v. *ēcērō*.

*ēxērēmentū* : v. *ērēsō*.

*ēxēlēcātōr* : v. *ēscūtātōrēs*.

*ēxēdū*, -*ī* n. : plante inconnue, qui guérit de la lèthargie. Plin. 24, 175.

*ēxēplūm*, -*ī* n. : échantillon ; exemple, modèle ; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003 ; irl. *ēsimūl*, *ēsimūlā*. *Exemplūm* est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle ; cf. *ēmō*, *ēxīmō*, *ēxīmīus*. Sur le développement du p. v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.* 5, p. 165.

De *ēxēplūm* dérive l'adjectif *ēxēplāris*, usité surtout sous la forme neutre substantivée *ēxēplārā*, -*āris* « modèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de *ēxēplūm* par Festus, P. F. 72, 5 : *ēxēplūm* est *quod ēquānūr aut ītēmūs*. *Exemplārē ex quo simile faciāmūs*. *Ilūd animō destīmūr, istud oculīs conspīcūr*. Sur le

pl. n. *ēxēplārīa* a été formé à basse époque *ēxēplārīum*. Dérivés tardifs : *ēxēplō*, -*ās* ; *ēxēplātūs*. V. H. Kornhardt, *Exemplūm*, Göttingen, 1936.]

*ēxēntērō*, -*ās*, -*āul*, -*ātūm*, -*ārē* : arracher du ventre, éventrer, vider. Verbe plautinien (Epid. 183, 320, etc.), créé d'après gr. *ēxētēpētō*, repris par la langue impériale. Cf. *ēuiscērō*.

*ēxērcēdō*, -*ēcēs*, -*ēul*, -*ētūm*, -*ērē* : 1<sup>o</sup> poursuivre, chasser, cf. *ēfērās*, Dig. 7, 1, 62 ; 2<sup>o</sup> agiter, ne pas laisser en repos : *ēpōrā...* *ēadīdū uarioque exērcēta motū*, Lucr. 2, 97 ; *ēmūtīo...* *ēanimō homīnū exērcēbat*, Sall., Cat. 11, 1 (le participe *ēxērcētū* est joint à *ēsōlītīs*, Cic., Mil. 2, 5 ; à *ēinquiētū*, Plin., Ep. 7, 2, 2) ; par affaiblissements successifs : « travailler », *ē humūm* ; puis « pratiquer, exercer » (avec un complément de chose, *ē arēm*, ou de personne, *ē aliquēm*, *ē sē*).

Dérivés :

*ēxērcītūs*, -*ās* m. : sens premier « exercice », cf. Plt., Ru. 296, *pro exērcītū gymnāstico et palaestrico hoc habētū* ; spécialement « exercice militaire, revue militaire » (*imperārē, dīmītēre exērcītūm*). De ce sens abstrait on est passé au sens concret de « soldats rassemblés pour l'exercice ou pour la revue ; armée », par un développement comparable à celui qu'on observe dans *ēlassīs*, *ēlegīō*. Le sens de « armée » donné à *ēxērcītūs* apparaît dès les premiers textes ; les historiens opposent *ēxērcītūs* ou *ēlassīs* ou à *ēquātūs*. *Exērcītūs* étant ainsi spécialisé, le sens de « exercice » est passé à *ēxērcītō*, -*ātūm* et surtout à *ēxērcītātō*, -*tōrē*.

*ēxērcītō* : entraîneur, maître de navire ; *ēxērcītō*, -*ās* : 1<sup>o</sup> exercer fréquemment, exercer ; 2<sup>o</sup> agiter, troubler ; surtout employé au participe *ēxērcītātūs*, à côté de *ēxērcītūs* « éprouvé, tourmenté » (sens moral).

Tardifs : *ēxērcībīlīs*, *ēxērcīpēs*.

*ēxērcēdō* est un composé de *ēxērcē*, mais la spécialisation de sens a effacé tout rapport sémantique avec le simple.

*ēxēfūtū* : *ēffūsi*, *ut mētāt pro mēsat*, P. F. 71, 13. V. *ēfūdō*.

*ēxēguūs*, -*ā*, -*ām* : proprement « exactement pesé » (*ēxēguūs numerūs*), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « *ēxēguū*, étroit », etc. ; substantif *ēxēguūm* n. : *-m spātī* « un peu d'espace ». Adv. : *ēxēguō*, -*āgē* ; subst. *ēxēguūtās* « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « *ēxēguūtē*, petitesse ». Composé : *ēpēxēguūtē*.

Non attesté avant Térence, classique, usuel. Non roman.

*ēxēguūs* est l'adjectif dérivé de *ēxēguō* dans le sens technique de « peser », comme *ēmūtīs* de *ēmūtō* (cf. *ētīgūs*, *ēsōlīs*, *ēlētēs*, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans *ēmūtīs*, *ēmūtīs* et fr. *ētīgūs*. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Caesellius ap. Cassiod. 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec *ēindīgō* (dont l'adjectif est *ēindīgūs*), ni avec *ēxēlīs*.

**exilis**, -e : fin, mince, maigre, sec ; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à *exiguus*, à *macer*, à *inānis*, à *teūnus*. Opposé à *tumēns*, *plēnus*, *graui*s. Attesté depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de *exilia*, M. L. 3014 a.

Dérivés : *exiliter*, *exilitā*.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait *exilis* de *ex* et *ilia* ; le sens initial aurait été « efflanqué » ; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à *egeō* ni l'explication par \**ex-ag-slis* ne satisfont non plus. Sans rapport avec *exiguus*.

*exim* ; *exinde*, *exin* : v. *ex*.

*eximius* : v. *emō*.

*exolēscō*, *exolētūs* : v. *alō*, *adulēscō*.

**exorcismus**, -i m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἔξορκισμός, d'où *exorcizō* (-*cidiō*) et ses dérivés (cf. *baptizō*).

*ex(s)pectō* : v. *speciō*.

*expediō* : v. *l. pes*.

*experciscor* : v. le suivant.

*expercō*, -is, -pergi (?) , -pergitus (Lucr. 3, 929, d'où *expercītē* adv., Apul.), -pergere : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : *expercēfaciō*, d'où *expercēfaciō* (tardif) ; et chez Apulée et Aulu-Gelle, *expercēficus*, -ficiō, -is. De *percō* il existe un inchoatif déponent de sens moyen, *experciscor* (-scō, Pompon.), -eris : « s'éveiller », qui, rapproché de *percō* par l'étymologie populaire lorsque *expercō* fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjectif verbal qui forme son parfait *expercēctus sum* ; cf. P. F. 69, 17, *expercēctus a porrigendo se uocatus, quod fere facinus recentes a somno, et Non. 47, 4, exporrectum : extentum*, avec une citation de Varro où *expercēctus* (confondu avec *expercēctus* ; v. *porgō*) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre *expercētus* et *expercēctus* ; ainsi P. F. 70, 12, *expercēctus est, qui per se uigilare coepit* ; *expercētus ab alio excitatus quem solemus dicere expercēfactum*. La forme *expercēcere* est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud, Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que *experciscor* était à rapprocher du présent av. *fra-yrīsōmō* « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. *jāgārti* « il veille » et gr. ἐγέλπω « j'éveille », ἐγέλπω « je suis éveillé ». Isolé en latin, *experciscor* aurait passé dans le groupe de *regō* auquel appartient *percō* ; mais la dissimilation supposée est sans autre exemple en latin, et l'adj. *expercētus* semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par *uigil*, qui appartient à un groupe occidental.

*experior*, -ris, -rl : v. *periculum* et *peritus*.

*explō*, -is, -are : v. *pilō*.

**explicit** : forme tardive d'indicatif de *explicō*, créée sur *explicui*, *explicūtum*, création favorisée par l'existence de *incipiū*, avec lequel *explicit* faisait un couple antithétique ; cf. Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*,

432 sqq. ; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement usité dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de « finit, s'achève ». V. *plectō*.

*explōdō* : v. *plaudō*.

*explōrō*, -is, -ās, -ātum, -āre : battre le terrain, reconnaître, explorer (sens propre et figuré) ; et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec *experior*). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *explōrātor*, qui dans la langue militaire a pris le sens d' « éclaireur » et aussi d' « espion » ; *explōrātrix* (Cassien) ; *explōrātiō* ; *explōrārius* ; *inexplōrātus* (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas *explōrō* de *plōrō*, *implōrō*, mais il doit y avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie, comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : *explorare antīquos pro exclamare usos, sed postea propicere et certum cognoscere coepit significare*. Itaque *speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silentio perspicit, explorator pacata clamore cognoscit*. Peut-être *explōrāre* est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny, Mél. Havit, p. 85 sqq., qui fait de *explōrō* un composé de \**plōrō* dénominatif d'un substantif hypothétique \**plōrō* = sol, terrain, apparenté à v. irl. *lár*, all. *Flur*, V. *plānus*.

*expōrgō* : v. *porrigō*, sous *regō*.

*exprētus* : adj. qui figure dans un vers contesté de Plt., Ba. 446, *it magister quasi lucerna uncto expretus linteō*. Le sens semble être « enveloppé, entortillé » ; mais aucune des explications proposées n'est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

*Exquīliae* : v. *colō*.

*ex(s)ternō* : v. *externus*, sous *ex*, et *sternō*.

*exta*, -ōrum (un gén. pl. *extum* dans Pac. ap. Cic. Or. 46, 155 ; on trouve aussi *extae* f. pl.) n. pl. : viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, *exta homini ab inferiorē uiscerū parte separantur membrana*. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, *exta dicta quod ea dis prosecuntur, quae maxime extant eminentiae*. — De \**ex-sectā*? Cf. *prosecta*, *prōscīciae*.

Dérivés et composés : *extāris* (au l. *extare* « pot à faire cuire les tripes », Plt., Ru. 135, forme dissimilée, par suite du voisinage de *aula*, de *extālis*, v. Wackernagel, IF 31, 256) ; *extālis* (Chir., Vulg.) : gros intestin, rectum ; *extispex* m. (Acc.) ; *extispicium*, -spicūs ; \**extilia*. M. L. 3090 b.

*extēmplō* : v. *tempūlum*.

*externus*, *externus* : v. *ex*.

*existō*, *existētō* : v. *stō*.

*extorris*, -e : exilé. Synonyme de *exul*, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, *is exul extorrisque esto*. Cf. encore le rapprochement de

*extorris* et de *solum* ap. T.-L. 5, 30, 6, *agere alqm extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem*. Adjectif composé de *ex* + *torris* apparenté à *terra*. Vieux mot demeuré usuel et classique.

Vocalisme -o- : à noter au second terme d'un composé ; cf. *meditullium* et peut-être *sōbrius*. C'est le type illustré par *πατέπει*, *ἀπάτεπες*, *τέστα*, *φυτίζοος*.

*extrā*, *extrēmus* *extrinsecus* : v. *ex*.

*exul*, *exsul*, -lis c. : exilé. Ancien, usuel ; irl. *esul*.

Dérivés : *exulō* (-lor, Lact., Hyg.), -is : être exilé, et ses dérivés tardifs *exulātiō*, -tor, -tus ; *ex(s)ilium* : exil. M. L. 3016 ; v. h. a. *īsili*, d'où *exiliō*, -is (depuis Irén.), M. L. 3015 ; *exilica causa*, *quae aduersus exilium agitur*, P. F. 71, 6 ; *ex(s)ilāris*, Apul. ; *exulāticus*, *exulāticus*.

*Ex(s)ul* est mis en rapport par les Latins avec *solum* : *omnes scelerati atque impī quos leges exsilio offici volunt, exsules sunt, etiam si solum non mutarint*, Cic., Parad. 4, 2, 31 ; cf. aussi l'expression consacrée *exiliū causa solum uertere*. De là la graphie *exolutum* dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit *exsul* dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie *exul*, *exilium*. Cf. *extorris*, *extorrēnus*, *exterminō*. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans *amb-ulō* ; v. ce mot.

*exuō*, -uis, -ūi, -ūtum, -ūere : dévêtrir, dépouiller ; *extūtus* « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

*exuīiae* f. pl. (surtout poétique) : dépouille d'un animal, vieille peau du serpent ; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 191, *induīiae tuae atque uxō*.

*ris exuīiae*, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ae. 2, 275, [Hector.] *exuīiae indutus Achilli. Exuīiae* est formé comme *rel(l)iquiae* ; le second *u* doit noter un phonème de transition entre *u* et *i* voyelle : cf. *fluīiae* en face de *-fluīus*.

A *exuō* s'oppose : *induō* « revêtir », proprement « mettre sur soi » ; avec le préfixe *ind-*, cf. *endo*, *indu*, d'où, par analogie de *indūtus*, coupé *in-dūtus* ; *exdūtē* (lire *-tiae*?) : *exuīiae*, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif *induō*, *indūtus* ; forme pronominale *se induēre* « se mettre dedans » ; *se induēre in laqueum*, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : *cum se nūx plurima silūis induet in florem*, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec *ἐνδύεσθαι*, *ἐνδύτος*, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influer sur les emplois qui ont été faits de *induō*.

Dérivés : *induīiae* f. pl. (archaïque et rare) : vêtement qu'on met sur soi ; *indūtus*, -ūs m. : fait de mettre sur soi (opposé par Varro à *amictus*, v. *amīciō*) ; *indūtīlis* « qu'on peut mettre ou entrer dans » ; *indūtīlis uōmeris*, Cat., Agr. 135, 2 ; *indūtūla* f. « chemise de femme » (Plt.) ; mot sur lequel on a sans doute formé *subūculā* « vêtement de dessous » ; *indūtūmentum* n. et *super-induō*, -mentum (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi *reduīiae* « envie aux doigts ». Pour *indūsium*, v. ce mot.

*Exuō*, *induō* sont composés d'un verbe \*-*ewō*, \*-*owō* qu'on retrouve dans le composé ombrrien *an-ouīhīmu* « *induīmō* » ; cf. arm. *aganīm* (avec vocalisme initial *a-*), v. sl. -*uti* « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. *aoīrēm* « soulier », lit. *aūi* « mettre des souliers », *aītēi* « porter des souliers », *auklē*, *teā uākla* (même suffixe que dans *sub ūculā*). V. *uestis* et *ōmentum*.